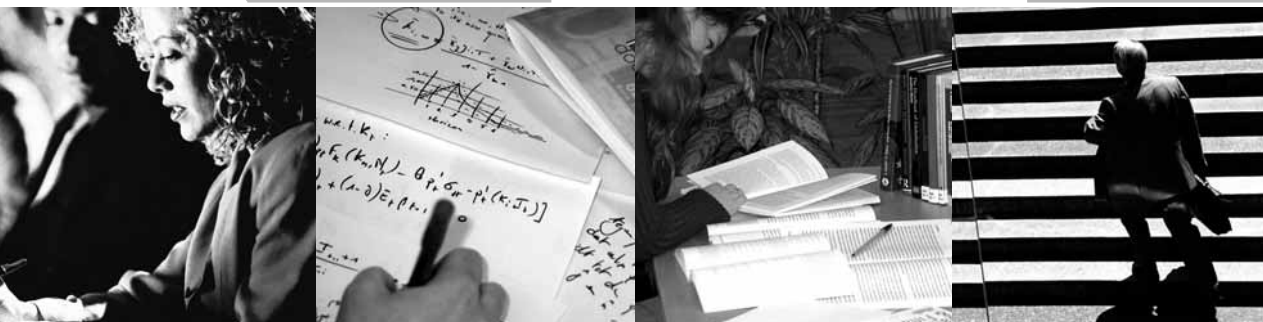


# Évolutions récentes du système financier belge

Juin 2005



# Evolution récente du système financier belge

Juin 2005

Cette publication semestrielle donne un aperçu statistique des évolutions récentes du système financier belge, sous la forme d'une série de tableaux et de graphiques pour les établissements de crédit, les entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement, les compagnies d'assurances, les fonds de pension et les émissions publiques de valeurs mobilières.<sup>1</sup> Elle constitue un complément à l'analyse macroprudentielle développée dans la *Financial Stability Review*, qui paraît une fois par an au mois de juin.

Les tableaux et les graphiques ont été actualisés sur la base des dernières données disponibles. Ils sont précédés de quelques commentaires succincts.

© Banque nationale de Belgique, Bruxelles.

Tous droits réservés.

La reproduction de cette publication, en tout ou en partie, à des fins éducatives et non commerciales est autorisée avec mention de la source.

<sup>1</sup> Cette publication a été réalisée en collaboration avec la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (CBFA).

# Table des matières

<b>1. Evolutions marquantes</b>	<b>5</b>
1.1 Etablissements de crédit	5
1.1.1 Nombre de banques	5
1.1.2 Vue d'ensemble, rentabilité et solvabilité	6
1.1.3 Moyens d'action	7
1.1.4 Emplois	9
1.1.5 Opérations à terme hors bilan	10
1.2 Entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement	11
1.2.1 Nombre d'entreprises	11
1.2.2 Sociétés de bourse	11
1.2.3 Sociétés de gestion de fortune	12
1.3 Compagnies d'assurances	13
1.4 Emissions publiques de valeurs mobilières	15
1.4.1 Appel public au marché primaire des capitaux	15
1.4.2 Organismes de placement collectif	15
<b>2. Tableaux et graphiques</b>	<b>17</b>



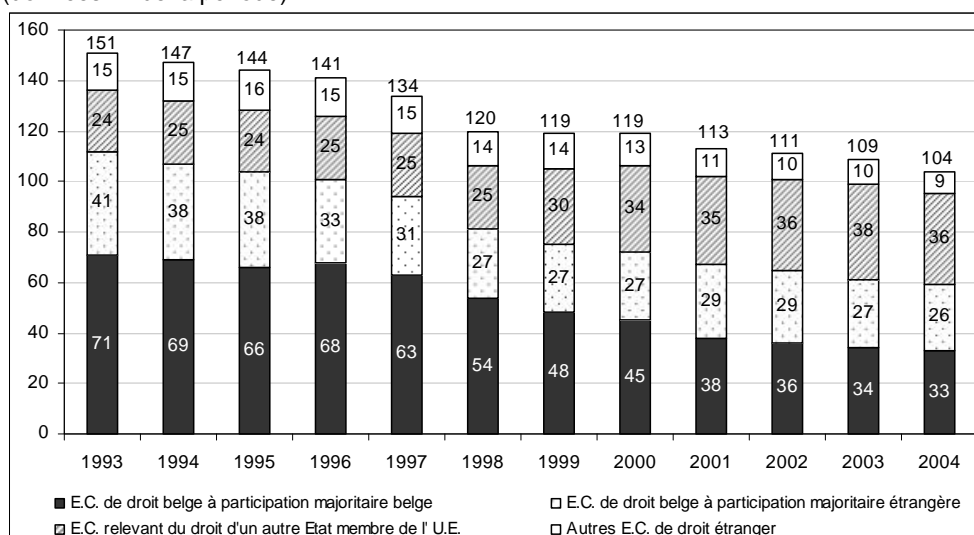
# 1. Evolutions marquantes

## 1.1 Etablissements de crédit

### 1.1.1 Nombre de banques

Le nombre d'établissements de crédit belges a continué à décroître au cours de l'année passée pour s'établir à 104 unités au 31 décembre 2004, soit un recul de 5 unités par rapport au 31 décembre 2003. Cette évolution s'explique par la cessation d'activités de deux banques de droit belge et la radiation de trois succursales, alors qu'aucun nouvel établissement n'a été inscrit. Bien que restant le groupe le mieux représenté avec 36 établissements, le nombre de succursales d'établissements de crédit relevant du droit d'un autre Etat membre de l'U.E. a diminué de 2 unités après une croissance constante au cours des 5 dernières années. L'important mouvement de consolidation, qu'a connu le secteur bancaire belge, a eu pour conséquence une diminution sensible du nombre d'établissements de droit belge à participation majoritaire belge, passant de 69 à 33 unités en 10 ans.

**Nombre d'établissements de crédit inscrits à la liste**  
(données fin de la période)



### 1.1.2 Vue d'ensemble, rentabilité et solvabilité

Le total bilantaire du secteur bancaire belge sur une base consolidée s'est élevé à 1.143 milliards d'euros en 2004 et est en croissance de 10,7 p.c. par rapport à 2003. Cette évolution est attribuable en grande partie à la forte progression du total bilantaire des grands groupes bancaires, qui représentent près de 90 p.c. du total bilantaire du secteur bancaire belge. Un accroissement du total bilantaire a été également enregistré auprès des petits établissements de crédit avec une plus forte hausse pour les établissements de crédit de droit belge (12,8 p.c.) que pour les établissements de crédit de droit étranger (5,9 p.c.). Malgré l'augmentation du nombre de succursales durant ces dernières années, les établissements de crédit de droit étranger ne représentaient que 3,6 p.c. du total bilantaire du secteur bancaire belge à la fin de 2004.

#### **Evolution des principales composantes du compte de résultats du secteur bancaire belge** (données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>Variation 03/04</b> <b>(en pourcentages)</b>
Produit bancaire	22,84	24,18	5,9
Charges d'exploitation	16,89	17,41	3,1
Résultat brut d'exploitation	5,95	6,77	13,8
Corrections de valeur	1,49	0,46	-69,2
Résultat net d'exploitation	4,46	6,31	41,5
Résultat consolidé	3,98	5,19	30,4

Les principales composantes du compte de pertes et profits des établissements de crédit belges ont connu une évolution favorable en 2004. Cela s'est traduit par une augmentation du résultat consolidé de 30,4 p.c. de sorte que ce dernier s'élève désormais à 5,19 milliards d'euros. Parallèlement à la nouvelle diminution des corrections de valeur (-69,2 p.c.), qui ont atteint des niveaux historiquement bas, l'évolution favorable du résultat consolidé s'explique également par un accroissement important du produit bancaire (5,9 p.c.). Tant le résultat d'intérêt que le résultat hors intérêt ont progressé. Nonobstant la diminution de la marge d'intérêt en 2004, les résultats d'intérêt se sont accrus de 5,2 p.c. grâce à une augmentation du volume des actifs et passifs porteurs d'intérêt. Pour leur part, malgré la diminution des plus-values réalisées sur le portefeuille d'investissement, les résultats hors intérêt ont crû de 6,7 p.c. en 2004. Cette progression est imputable principalement à l'accroissement des revenus de commissions et des services bancaires.

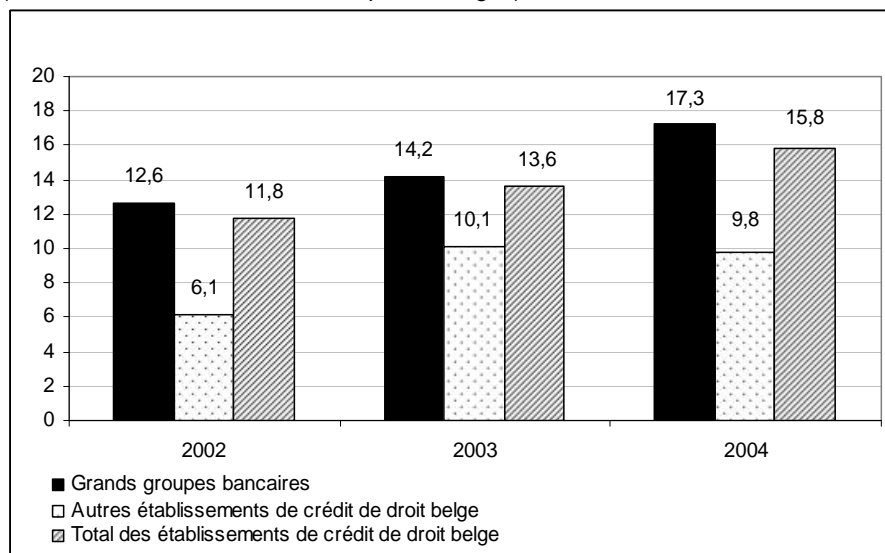
Etant donné que les charges d'exploitation ont augmenté plus faiblement (3,1 p.c.) que le produit bancaire, une diminution du ratio coûts/revenus a été enregistrée. En ce qui concerne les établissements de crédit de droit belge, ce ratio est passé de 73,5 p.c. en 2003 à 71,7 p.c. en 2004. Le rendement sur fonds propres de ces établissements a augmenté, s'établissant à 15,8 p.c. en 2004 contre 13,6 p.c. en 2003. Néanmoins, il est encore resté sous le niveau élevé enregistré en 2000 (20,4 p.c.).

#### **Indicateurs de rentabilité et de solvabilité des établissements de crédit de droit belge** (données sur base consolidée; en pourcentages)

	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Ratio coûts/revenus	72,4	74,1	74,0	73,5	71,7
Rendement des fonds propres moyens	20,4	13,7	11,8	13,6	15,8
Risk asset ratio	11,9	12,9	13,1	12,8	13,0
dont :					
Tier I	7,5	8,1	8,5	8,7	9,3

Cette amélioration des indicateurs de rentabilité est surtout imputable aux résultats favorables enregistrés par les grands groupes bancaires. Alors que le rendement sur fonds propres des quatre grandes banques belges est passé de 14,2 p.c. en 2003 à 17,3 p.c. en 2004, ce ratio a diminué pour les autres établissements de crédit de droit belge (10,1 p.c. en 2003 contre 9,8 p.c. en 2004). L'évolution du ratio coûts/revenus a été également moins favorable pour ce dernier groupe de banques (passant de 78 p.c. en 2003 à 78,4 p.c. en 2004) que pour les grandes banques (72,8 p.c. en 2003 contre 70,6 p.c. en 2004).

**Rendement sur fonds propres moyens des établissements de crédit de droit belge**  
(données sur base consolidée; en pourcentages)



La solvabilité des banques belges s'est encore légèrement renforcée en 2004. Le risk asset ratio a augmenté, s'établissant à 13 p.c. fin 2004 contre 12,8 p.c. fin 2003. Bien que les actifs pondérés par les risques aient progressé, cette croissance a été plus que compensée par celle encore plus forte des fonds propres réglementaires. L'accroissement des actifs pondérés par les risques est principalement attribuable à l'augmentation des prêts hypothécaires. La croissance des fonds propres utiles, atteignant ainsi 51,2 milliards d'euros fin 2004, est la conséquence de la hausse de 10,5 p.c. des fonds propres au sens strict (tier I). Le remboursement de dettes subordonnées a conduit à une réduction de 4,9 p.c. des éléments de tier II de sorte que leur part ne s'élève plus qu'à 34,2 p.c. du total des fonds propres utiles (contre 43,7 p.c. à la fin 2000).

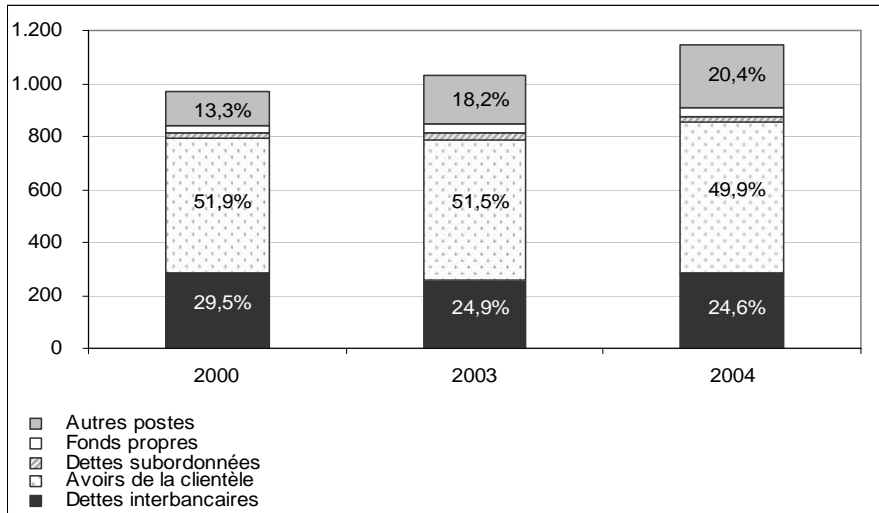
### 1.1.3 Moyens d'action

L'augmentation des moyens d'action des établissements de crédit belges peut être attribuée principalement à l'accroissement des dettes interbancaires (9,4 p.c.) et des avoirs de la clientèle (7,2 p.c.). La progression des passifs en euros (7,8 p.c.) a été moins forte que celle des passifs en devises (19,1 p.c.), de sorte que la part de ces derniers dans le total bilantaire est passée de 25,1 p.c. fin 2003 à 27,1 p.c. fin 2004.



### Evolution des principaux moyens d'action

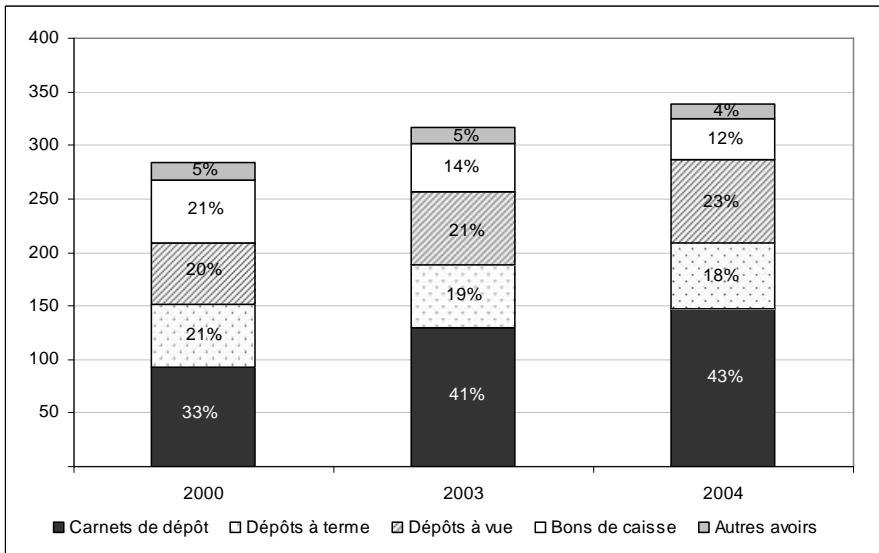
(données sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)



Les avoirs de la clientèle, qui atteignaient 570,1 milliards d'euros à la fin 2004, constituent le poste le plus important du passif. 59,3 p.c. de ces avoirs sont collectés en Belgique. Au cours de l'année 2004, ces derniers ont augmenté de 6,6 p.c., s'établissant ainsi à 338,3 milliards d'euros. Un glissement des dépôts ayant une échéance initiale de plus d'un an vers les dépôts à durée contractuelle plus courte a de nouveau été constaté. Ces derniers constituaient, à la fin 2004, 83,2 p.c. des avoirs de la clientèle récoltés en Belgique, alors qu'en 2000, ils ne représentaient que 74,1 p.c. Cette évolution est le résultat d'une croissance soutenue des dépôts d'épargne et à vue qui, l'an dernier, ont crû de 14 p.c. pour atteindre 224,4 milliards d'euros à la fin 2004. L'encours des bons de caisse a à nouveau diminué en 2004 (-12,9 p.c.) pour s'établir à 39,2 milliards d'euros. Leur part dans l'ensemble des avoirs récoltés auprès de la clientèle en Belgique s'est par conséquent réduite à 11,6 p.c. contre 20,8 p.c. en 2000.

### Evolution des avoirs de la clientèle récoltés en Belgique

(données sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)

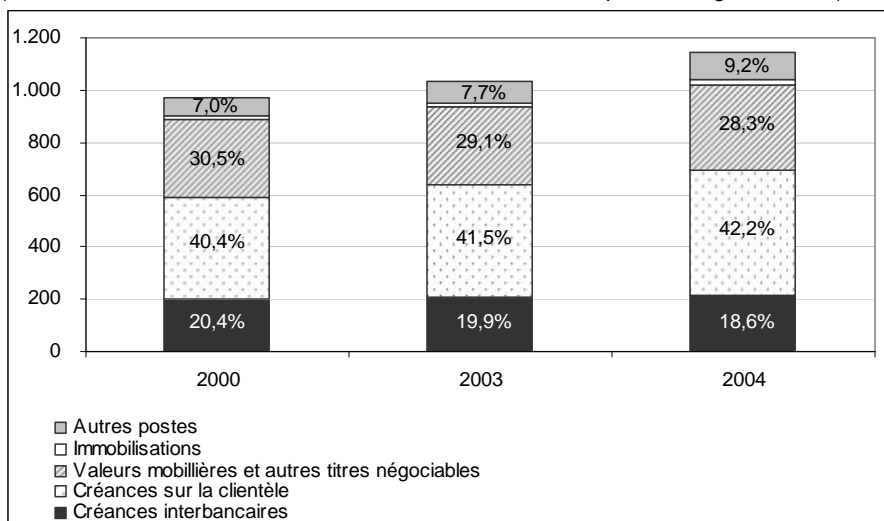


### 1.1.4 Remplois

La croissance de 10,7 p.c. des actifs est due principalement à une forte augmentation de 12,6 p.c. des créances sur la clientèle (atteignant ainsi 482,9 milliards d'euros) et à l'accroissement du portefeuille-titres de 7,2 p.c. (s'établissant dès lors à 323,1 milliards d'euros). A l'actif, la croissance des créances en devises (17,9 p.c.) a également été plus importante que celle des créances en euros (8,2 p.c.). Dès lors, la part des actifs en devises est passée de 25,5 p.c. du total bilantaire fin 2003 à 27,2 p.c. fin 2004.

#### Evolution des principaux remplois

(données sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)



La croissance des crédits aux non-résidents (21,6 p.c.) a été bien plus forte que celle des crédits aux résidents (4,4 p.c.). Ceci est principalement dû à une croissance des crédits à des pays non-UEM. Une grande partie de cette évolution s'explique par l'augmentation des transactions de "reverse repo" avec une contrepartie non bancaire au Royaume-Uni. En effet, ces transactions sont comptabilisées dans le poste prêts à terme. Si l'on étudie les montants totaux vis-à-vis des pays non-UEM, il ressort que les établissements de crédit belges ont surtout des créances sur d'autres pays d'Europe occidentale (essentiellement au Royaume-Uni), ainsi que sur les Etats-Unis. Les montants vis-à-vis de l'Europe centrale et orientale sont également importants, suite à l'expansion des activités d'un grand groupe bancaire belge dans ces pays.

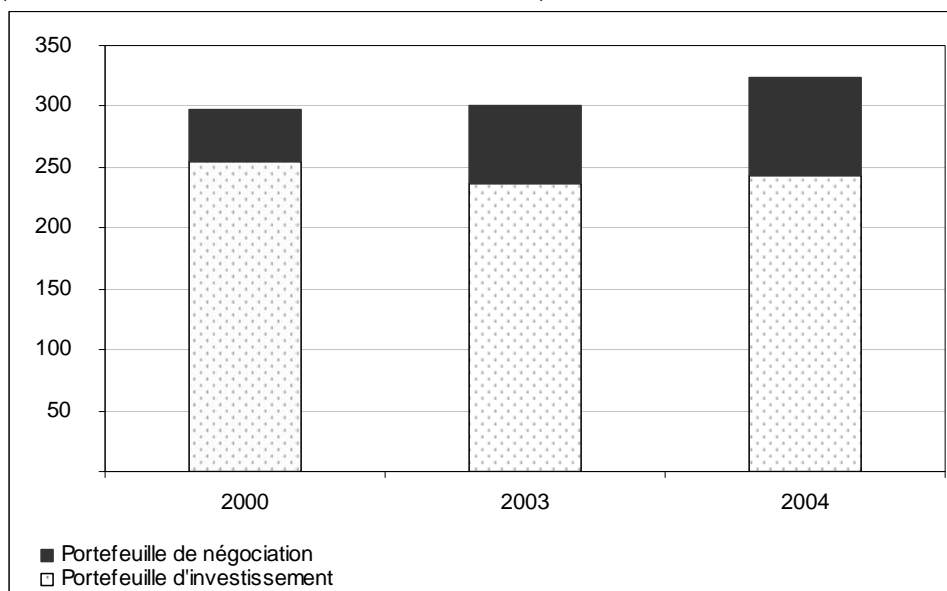
Au total, la progression significative des créances sur la clientèle résulte en grande partie de l'augmentation de 12,2 p.c. des prêts à terme, s'élevant ainsi à 258,3 milliards d'euros à la fin 2004. Par ailleurs, les prêts hypothécaires ont crû de 12,5 p.c. pour atteindre le montant de 132 milliards d'euros. A la fin 2004, l'ensemble des prêts à terme et hypothécaires représentaient 80,8 p.c. du total des opérations de crédit.

La hausse des actifs n'a pas été due uniquement à la progression importante des créances sur la clientèle mais peut aussi s'expliquer par la croissance du portefeuille-titres. Au sein de ce portefeuille, le portefeuille d'investissement n'a crû que de 2,7 p.c. alors que le portefeuille de négociation a progressé de 24 p.c., de manière telle que celui-ci représentait un quart du portefeuille total à la fin 2004. L'évolution de ce dernier s'explique toutefois partiellement par les changements de valeur des titres en détention. En effet, à l'inverse des titres du portefeuille d'investissement, ceux-ci sont comptabilisés à la valeur du marché dans le portefeuille de négociation.

Les titres émis par des autorités publiques, avec 56,3 p.c., constituent toujours la composante la plus importante du portefeuille-titres. La part de titres émis par des autorités publiques étrangères a continué à croître. Ainsi, fin décembre 2004, ils représentaient 62,1 p.c. du total des titres émis par des autorités publiques et 35 p.c. du portefeuille total. Par ailleurs, les titres non porteurs d'intérêt du portefeuille de négociation ont augmenté sensiblement (89,5 p.c.) de sorte que, à la fin de 2004, ils constituaient 8,7 p.c. du portefeuille-titres des établissements de crédit, ce qui est le double du pourcentage enregistré en décembre 2000. Etant donné le climat boursier plus favorable, cette croissance est à nouveau due en partie aux changements de valeur de ces titres.

### Structure du portefeuille-titres

(données sur base consolidée; en milliards d'euros)



### 1.1.5 Opérations à terme hors bilan

Au cours de l'année 2004, le total des opérations à terme hors bilan a augmenté de 32,3 p.c. pour atteindre un montant notionnel de 6.121 milliards d'euros. Cet accroissement est attribuable principalement à la forte croissance des opérations à terme sur taux d'intérêt, qui représentaient 88,5 p.c. du total des opérations à terme à la fin 2004. Ce sont essentiellement les opérations de swaps de taux d'intérêt et les options sur taux d'intérêt qui ont été à l'origine de cette hausse. Pour leur part, les opérations à terme sur devises ont augmenté de 7,6 p.c. en 2004, s'établissant ainsi à 8,2 p.c. du total des opérations à terme hors bilan.

#### Ventilation des opérations à terme hors bilan

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2000	2003	2004	Variation 03/04 (en pourcentages)
Opérations à terme sur devises	358	468	503	7,6
Opérations à terme sur taux d'intérêt	2.071	3.912	5.419	38,5
dont :				
Swaps de taux d'intérêt	1.507	2.742	4.171	52,1
Options sur taux d'intérêt	375	889	983	10,6
Autres opérations à terme	181	245	199	-18,7
<b>Total des opérations à terme</b>	<b>2.610</b>	<b>4.625</b>	<b>6.121</b>	<b>32,3</b>

## 1.2 Entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement

### 1.2.1 Nombre d'entreprises

Après avoir enregistré une baisse de 6 unités en 2003, le nombre d'entreprises d'investissement a connu une augmentation nette de 3 unités en 2004 et ce, principalement en raison de l'accroissement du nombre de succursales d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union Européenne. Le nombre de sociétés de bourse de droit belge, qui était encore de 46 unités en 2000, a continué à diminuer pour s'établir à 36 établissements fin 2004. Le nombre de sociétés de gestion de fortune de droit belge a stagné en 2004 à 30 unités.

#### Evolution du nombre d'entreprises d'investissement (données fin de la période)

	Listes en			Evolution en 2004	
	2000	2003	2004	+	-
Entreprises d'investissement de droit belge	84	71	70	3	4
dont :					
<i>Sociétés de bourse</i>	46	37	36	1	2
<i>Sociétés de gestion de fortune</i>	31	30	30	1	1
<i>Sociétés de courtage et de placements d'ordres en instruments financiers</i>	7	4	4	1	1
Succursales d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre Etat membre de l'U.E.	10	11	15	4	-
Total	94	82	85	7	4

### 1.2.2 Sociétés de bourse

La structure du secteur des sociétés de bourse a été profondément modifiée par la disparition d'une grande société qui a fait l'objet d'un achat par un grand groupe bancaire. De ce fait, le nombre total de grandes sociétés a été réduit à 4 unités. Leur part relative dans le chiffre d'affaires du secteur, qui était encore de 77 p.c. en 2003, n'était plus que de 58 p.c. en 2004.

La comparabilité des données du secteur entre 2003 et 2004 a été fortement affectée par ce mouvement de consolidation. Etant donné que cette société détenait une part significative des "positions à la hausse" à l'actif (instruments financiers détenus par les sociétés de bourse pour compte propre, à l'exclusion des titres de participation) et des "positions à la baisse" au passif (instruments financiers vendus à découvert), il en est résulté, entre autres, une baisse très importante du portefeuille-titres (-90 p.c.) et du total bilantaire (-80 p.c.) au niveau sectoriel. De même, le chiffre d'affaires a accusé un recul de 38 p.c. par rapport à 2003.

A population constante, on constate que les deux principaux postes de l'actif (trésorerie et positions à la hausse) et du passif (dettes commerciales et positions à la baisse) ont augmenté de près de 50 p.c. entre 2003 et 2004. Sur cette même base, le chiffre d'affaires n'a progressé que de 1 p.c. tandis que le résultat net après impôts a reculé de 13 p.c. du fait de la perte importante comptabilisée par une des quatre grandes sociétés de bourse.

Les sociétés de bourse de faible et moyenne taille ont vu leur total bilantaire augmenter de 28 p.c. De même, elles ont enregistré une hausse de 70 p.c. du portefeuille-titres et de 34 p.c. des titres déposés par la clientèle. Ce regain d'activité s'est traduit par un accroissement du chiffre d'affaires de 13 p.c. La structure des revenus a toutefois varié sensiblement d'une année à l'autre. Si les revenus de l'activité d'intermédiation (courtages et commissions) ont progressé de 32 p.c. en 2004, les résultats nets sur positions ont régressé de 46 p.c. Les autres revenus de prestation, qui recouvrent les revenus issus de la gestion de fortune, du "corporate finance" et du négoce en devises, ont progressé de 7 p.c. Compte tenu de la moindre progression des charges d'exploitation par rapport au chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation des sociétés de bourse de faible et moyenne taille a crû de 45 p.c.

En 2004, les fonds propres utiles de l'ensemble du secteur ont progressé de 13 p.c. Pour chaque société, ils doivent couvrir la plus élevée des cinq exigences applicables. Ces exigences visent à assurer l'adéquation des fonds propres des sociétés (i) aux services d'investissement pour lesquels elles sont agréées (exigence de capital minimum), (ii) aux risques (de crédit et de marché) liés à leurs activités (exigence relative à l'activité) et (iii) à la taille des sociétés par le biais de trois coefficients de structure limitant les fonds de tiers, immobilisés et frais généraux des structures, à une certaine proportion des fonds propres (exigences de couverture).

Lorsque l'on examine la répartition des sociétés selon l'exigence de solvabilité la plus élevée qui leur est applicable, on relève que l'exigence de capital minimum reste prépondérante, bien qu'en diminution (42 p.c. des sociétés) et que l'exigence de couverture des fonds de tiers concerne désormais 33 p.c. des sociétés contre 16 p.c. un an plus tôt. A la fin de 2004, 18 des 36 sociétés présentaient une marge de solvabilité supérieure de 50 p.c. à l'exigence la plus élevée qui leur est applicable. Ce pourcentage de dépassement de l'exigence de solvabilité était inférieur à 20 p.c. pour 6 sociétés de bourse (contre 9, un an auparavant).

### 1.2.3 Sociétés de gestion de fortune

Le total des capitaux gérés par les sociétés de gestion de fortune a progressé de 5 p.c. pour atteindre 191,7 milliards d'euros à la fin 2004. Comme les années précédentes, le secteur est resté fortement concentré, les 7 plus grandes des 30 entreprises du secteur gérant 99 p.c. des capitaux et réalisant ensemble 98 p.c. du chiffre d'affaires et du résultat net sectoriel.

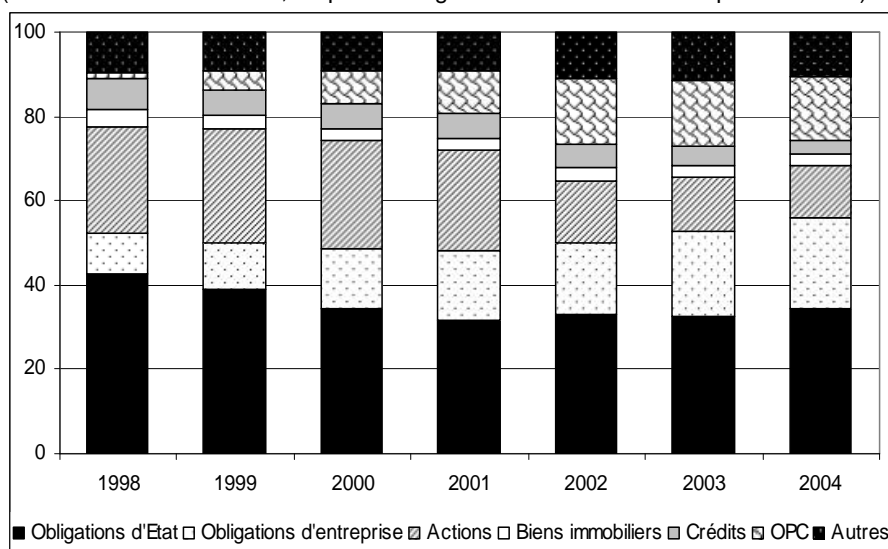
Le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation de l'ensemble du secteur ont augmenté respectivement de 15 et 13 p.c. en 2004, ce qui s'est traduit par une augmentation de 18 p.c. du résultat d'exploitation. Grâce à une progression de 145 p.c. des résultats financiers, le résultat net après impôts a crû de 24 p.c. Par conséquent, le rendement net sur capitaux gérés pour l'ensemble du secteur a légèrement progressé (0,14 p.c. en 2004 contre 0,12 p.c. en 2003), avec un accroissement plus significatif pour les sociétés de petite et moyenne taille (0,14 p.c. en 2004 contre 0,05 p.c. en 2003).

### 1.3 Compagnies d'assurances

Le nombre de compagnies d'assurances établies en Belgique a de nouveau diminué en 2004, passant de 189 à 181 entreprises. Cette diminution est entièrement attribuable à la disparition des filiales belges de compagnies d'assurances étrangères. Parmi ces filiales, cinq étaient spécialisées dans l'assurance non-vie tandis que les trois autres étaient actives tant en assurance-vie qu'en assurance non-vie. Néanmoins, le nombre de compagnies spécialisées dans les assurances non-vie est resté largement supérieur. Par ailleurs, le nombre d'entreprises étrangères pouvant offrir des produits d'assurances en Belgique dans le cadre du régime de libre prestation des services, c'est-à-dire sans posséder une succursale, est passé de 670 à 681 unités. Leur part de marché est restée toutefois très limitée.

La description des développements observés dans le secteur des assurances se limitera aux éléments pour lesquels de nouveaux chiffres sont disponibles depuis la dernière édition de cette publication. Cela concerne les statistiques portant sur les valeurs représentatives et les marges de solvabilité pour l'ensemble de l'année 2004.

**Composition des valeurs représentatives des compagnies d'assurances pour l'ensemble des activités**  
(données sur base sociale, en pourcentages du total des valeurs représentatives)



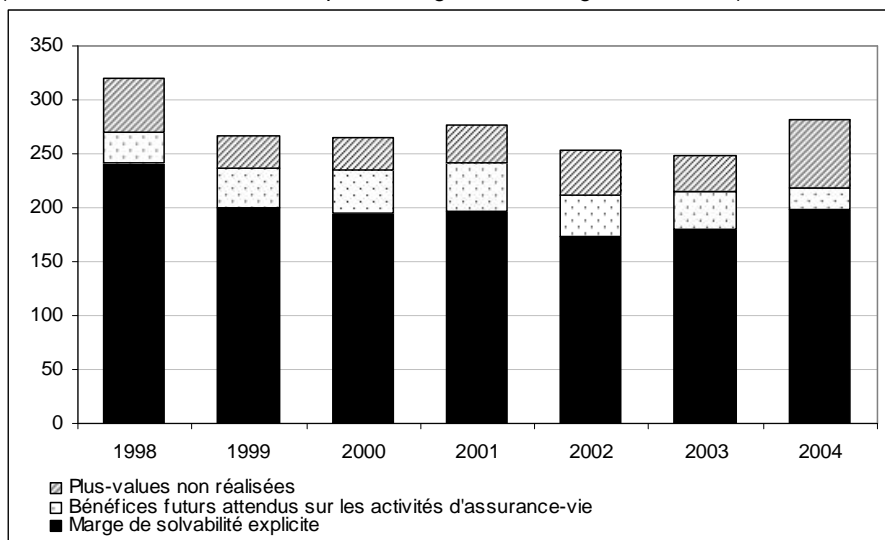
Les compagnies d'assurances doivent couvrir leurs engagements en détenant suffisamment d'actifs. Ces actifs doivent être affectés périodiquement à chacune des différentes activités et constituent les valeurs représentatives de ces dernières. Ils sont comptabilisés à la valeur d'affectation, qui correspond le plus souvent à leur valeur de marché. Cependant, dans certains cas, comme par exemple pour les obligations d'Etat, ils sont valorisés en fonction de leur valeur actuarielle.

Pour l'ensemble des activités, y compris les activités d'assurance-vie de la branche 23, pour lesquelles les assurés supportent le risque d'investissement, les valeurs représentatives s'élevaient à 147,3 milliards d'euros à la fin 2004 contre 127,6 milliards d'euros à la fin 2003. En 2004, l'importance relative du portefeuille d'obligations par rapport au total des valeurs représentatives s'est de nouveau accrue, s'établissant à 55,8 p.c. en 2004 contre 52,7 p.c. en 2003. Les obligations d'Etat représentaient 34,4 p.c. des valeurs représentatives tandis que les obligations d'entreprise comptaient pour 21,4 p.c. Alors que la part des obligations d'entreprise n'avait cessé de progresser ces dernières années, la proportion entre ces deux types d'obligations est restée relativement constante en 2004. L'importance des actions est restée quasiment stable après être passée de 24,1 à 12,9 p.c. entre 2001 et 2003. Cela résulte, d'une part, de l'augmentation de la valeur d'affectation des actions et, d'autre part, de la vente nette d'une partie de celles-ci. La part des investissements réalisés par le biais d'organismes de placement collectif a légèrement diminué, passant de 15,6 p.c. à 15,1 p.c.

La solvabilité des compagnies d'assurances s'est améliorée en 2004. Le rapport entre les fonds propres disponibles et l'exigence minimale s'est établi à 281 p.c. en 2004, contre environ 250 p.c. en 2002 et 2003. Cette amélioration est surtout due à l'augmentation de la marge de solvabilité explicite qui est passée de 179 à 199 p.c. Cette dernière augmentation, qui concerne principalement les fonds propres comptabilisés dans le bilan, résulterait essentiellement des bénéfices enregistrés en 2004 qui n'avaient pas été distribués par les compagnies d'assurances.

### Niveau et composition de la marge de solvabilité constituée par les compagnies d'assurances

(données sur base sociale; en pourcentages de la marge à constituer)



La marge implicite, la deuxième composante de la marge de solvabilité réglementaire, a également augmenté en 2004, passant de 69 à 82 p.c. de l'exigence minimale. Cette composante est constituée à la fois d'une partie des bénéfices futurs attendus sur les activités d'assurance-vie et des plus-values non réalisées et non comptabilisées sur le portefeuille de placement. Ces deux éléments peuvent être repris dans la marge implicite uniquement sur demande de la compagnie et après accord de l'autorité de contrôle. La hausse de la marge implicite résulte de l'évolution en sens inverse de ces deux dernières composantes.

En 2004, les bénéfices futurs attendus sur l'activité d'assurance-vie, repris dans la marge implicite, sont passés de 36 à 19 p.c. de l'exigence minimale. Cette diminution est due aux deux développements suivants. Tout d'abord, elle résulte de la rentabilité plus faible des activités d'assurance-vie au cours des années précédentes. Par ailleurs, c'est également la conséquence de l'introduction d'une modification de la réglementation concernant la solvabilité, visant à mettre fin progressivement à la possibilité d'incorporer les bénéfices futurs dans la marge de solvabilité.

L'impact de la diminution des bénéfices futurs générés par les activités d'assurance-vie a été plus que compensée par l'augmentation du montant des plus-values non réalisées qui sont comptabilisées dans la marge implicite. En 2004, ce montant est passé de 33 à 63 p.c. de l'exigence minimale. La possibilité de reprendre ces plus-values dans la marge de solvabilité s'explique par le fait que les investissements des compagnies d'assurances ne sont pas comptabilisés au bilan à la valeur de marché. Les plus-values ou moins-values non comptabilisées n'ont donc pas d'influence sur les fonds propres et, par voie de conséquence, sur la marge de solvabilité explicite. C'est pourquoi l'autorité de contrôle autorise les compagnies d'assurances à tenir compte d'une partie de ces plus-values latentes dans leur marge implicite de solvabilité. En 2004, cette composante a augmenté grâce à la hausse du cours des actions et des obligations.

Ces plus-values ou moins-values latentes ne sont pas entièrement reprises dans la marge de solvabilité implicite. En effet, la majeure partie constitue une marge latente supplémentaire qui n'est pas prise en compte dans la marge de solvabilité réglementaire. L'année passée, cette marge latente s'est rétablie après de fortes diminutions entre 2000 et 2002.

Après une perte de 821 millions d'euros en 2002, le résultat net des compagnies d'assurances s'est établi à 646 millions d'euros en 2003, cette augmentation étant essentiellement due à une amélioration du résultat technique tant en assurance-vie qu'en assurance non-vie. Les résultats d'un échantillon de 13 compagnies d'assurances, représentant 82 p.c. du total des primes d'assurance-vie et 47 p.c. du total des primes non-vie en 2003, confirment l'amélioration de la rentabilité en 2004. Elle est à attribuer essentiellement à l'augmentation du résultat non technique qui reprend, entre autres, les résultats financiers non affectés à une activité déterminée d'assurances. En 2003, cette composante du résultat non technique avait été influencée négativement par des coûts financiers plus élevés, associés en partie aux opérations conclues par deux grandes compagnies d'assurances en vue de se couvrir contre une poursuite de la baisse des prix des actions. Par ailleurs, les bénéfices générés par l'activité d'assurance-vie de ces 13 compagnies ont augmenté en 2004. Au cours de cette année, on a observé une croissance importante des primes perçues sur les activités d'assurance-vie. Pour sa part, la rentabilité des activités non-vie reculait légèrement, suite à la diminution des revenus financiers liés à cette activité et à l'augmentation des coûts d'assurance en pourcentages des primes nettes.

## 1.4 Emissions publiques de valeurs mobilières

### 1.4.1 Appel public au marché primaire des capitaux

En 2004, le montant des actions émises en Belgique s'est élevé à 3,7 milliards d'euros. Il a été fortement influencé par l'introduction en bourse de Belgacom qui portait sur un capital de 3,3 milliards d'euros. Abstraction faite de cette opération, les émissions d'actions sont restées relativement faibles en 2004.

Une forte hausse des émissions d'obligations d'entreprise a été observée en 2004. Elles se sont élevées à 5,5 milliards d'euros contre 1,2 milliard en 2003 et 0,4 milliard en 2002. Ces émissions se sont déroulées dans un environnement caractérisé par des taux d'intérêt à long terme et des marges de taux d'intérêt sur les obligations d'entreprise très faibles. La majeure partie de ces émissions a été effectuée par des entreprises financières étrangères, parmi lesquelles on retrouve des filiales étrangères de grandes institutions financières belges. Les autorités publiques belges continuent à être l'émetteur le plus important, avec des émissions brutes de 22,4 milliards d'euros, principalement sous la forme d'OLO.

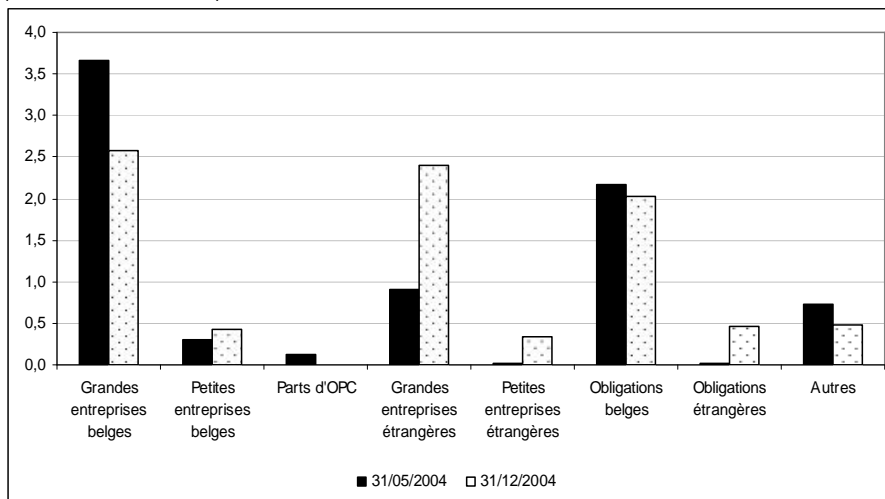
### 1.4.2 Organismes de placement collectif

Alors qu'en 2003 une diminution du nombre d'organismes de placement collectif de droit belge était encore enregistrée, leur nombre a de nouveau augmenté en 2004 (160 unités à la fin 2004). On observe également un accroissement du nombre des compartiments de Sicav. Pour leur part, les apports nets ont progressé de 60,6 p.c. par rapport à 2003. Cependant, avec 5,6 milliards d'euros, cela reste relativement limité en comparaison avec la période 1998-2001. En 2004, des plus-values ont été enregistrées pour un montant de 5,9 milliards d'euros alors que des frais pour un montant de 1,1 milliard ont été encourus. Au total, la valeur d'inventaire des OPC belges a augmenté de 10,3 milliards d'euros en 2004 pour atteindre 95,3 milliards d'euros. Le nombre d'OPC étrangères (245 à la fin de 2004) a continué à surpasser le nombre d'organismes belges. Cependant, leurs apports nets sont restés limités en Belgique (0,12 milliard d'euros à la fin 2004).

Les fonds d'épargne-pension constituent une forme particulière d'OPC étant donné leur statut réglementaire spécifique. Depuis l'introduction de la loi du 17 mai 2004, qui élargit leurs possibilités d'investissement, ces fonds n'ont plus l'obligation d'investir au moins 30 p.c. de leurs actifs dans des titres émis par des entreprises ou des institutions de droit belge.



**Investissements des fonds d'épargne-pension belges**  
(en milliards d'euros)



La CBFA a évalué l'impact potentiel de ce changement légal sur la composition des portefeuilles de placement détenus par les fonds d'épargne-pension. Cette évaluation a mis en évidence que, suite à cette modification légale, les investissements réalisés en actions de grandes entreprises belges ont fortement diminué, passant de 46,1 p.c. des actifs nets en mai 2004 à 29,6 p.c. en décembre 2004. Les investissements réalisés dans les petites entreprises belges ont légèrement augmenté, de 3,9 à 5,0 p.c. des actifs nets. Au total, la part relative des actions belges a reculé de 50,0 à 34,6 p.c. des actifs nets. Les moyens ainsi dégagés par les fonds d'épargne-pension ont été réinvestis, soit principalement en actions d'entreprises aux Etats-Unis, en France, en Allemagne ou aux Pays-Bas, soit en obligations d'entreprises ou institutions, en grande partie européennes. Par ailleurs, la vente importante d'actions belges n'a pas eu d'influence négative sur le cours de ces dernières.

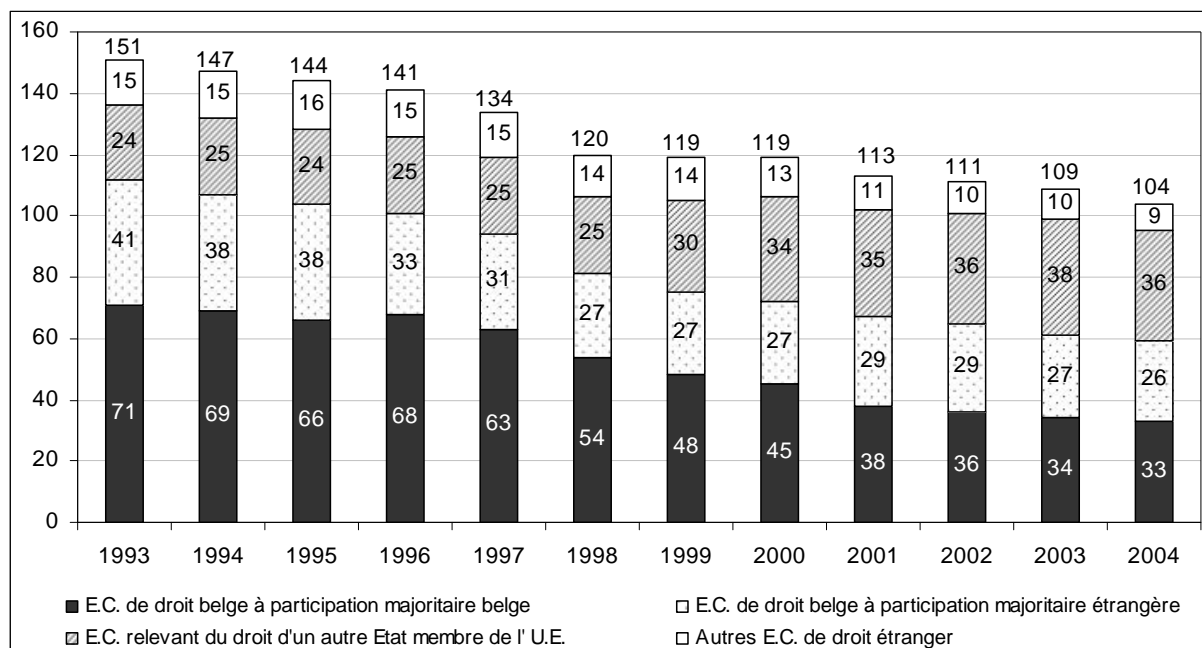
## 2. Tableaux et graphiques



# 1. ETABLISSEMENTS DE CREDIT

## 1.1 Nombre de banques

**Graphique 1 : Nombre d'établissements de crédit inscrits à la liste**  
(données fin de la période)



Source : CBFA

**Tableau 1 : Modifications intervenues dans le secteur**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Nombre d'établissements de crédit de droit belge à fin de période</b>	<b>81</b>	<b>75</b>	<b>72</b>	<b>67</b>	<b>65</b>	<b>61</b>	<b>59</b>
<i>Evolution de la période</i>							
. inscriptions	+2	+2	+2	+1	+3	-	-
. radiations <sup>(1)</sup>	-15	-8	-5	-6	-5	-4	-2
<b>Nombre d'établissements de crédit de droit étranger à fin de période</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>47</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	<b>45</b>
<i>Evolution de la période</i>							
. inscriptions	+2	+5	+5	+3	+2	+2	-
. radiations <sup>(1)</sup>	-3	-	-2	-4	-2	-	-3

(1) Radiations par cessation d'activité ou par fusion/absorption.

Source : CBFA

## 1.2 Vue d'ensemble, rentabilité et solvabilité

**Tableau 2 : Evolution des chiffres-clés**

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	Total du bilan			Avoirs de la clientèle			Créances sur la clientèle		
	2003	2004	variation 03/04	2003	2004	variation 03/04	2003	2004	variation 03/04
Grands groupes bancaires (13)	913,2	1.010,7	10,7%	453,9	482,1	6,2%	384,9	433,2	12,5%
Autres établissements de crédit de droit belge (46)	81,0	91,4	12,8%	56,5	64,9	14,9%	31,3	37,1	18,3%
Total des établissements de crédit de droit belge (59)	994,2	1.102,1	10,9%	510,4	547,0	7,2%	416,2	470,2	13,0%
Succursales (45)	38,8	41,1	5,9%	21,5	23,0	7,1%	12,6	12,6	0,1%
Total des établissements de crédit (104)	1.033,0	1.143,2	10,7%	531,9	570,1	7,2%	428,8	482,9	12,6%

	Opérations hors bilan à terme			Valeurs et créances confiées aux établissements de crédit			Résultats de l'exercice (en millions d'euros)		
	2003	2004	Variation 03/04	2003	2004	Variation 03/04	2003	2004	Variation 03/04
Grands groupes bancaires (13)	4.484,4	6.003,7	33,9%	739,0	838,8	13,5%	3.560	4.603	29,3%
Autres établissements de crédit de droit belge (46)	117,7	91,7	-22,0%	7.760,8	12.479,0	60,8%	407	469	15,2%
Total des établissements de crédit de droit belge (59)	4.602,1	6.095,4	32,4%	12.049,2	13.317,8	10,5%	3.967	5.071	27,8%
Succursales (45)	23,6	26,1	10,6%	832,2	992,2	19,2%	13	118	807,7%
Total des établissements de crédit (104)	4.625,7	6.121,5	32,3%	12.881,5	14.310,0	11,1%	3.980	5.189	30,4%

	Risk asset ratio		Rendement des actifs moyens		Rendement des fonds propres moyens		Ratio coûts/revenus	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Grands groupes bancaires (13)	12,4%	12,6%	0,39%	0,50%	14,2%	17,3%	72,8%	70,6%
Autres établissements de crédit de droit belge (46)	17,4%	16,0%	0,49%	0,52%	10,1%	9,8%	78,0%	78,4%
Total des établissements de crédit de droit belge (59)	12,8%	13,0%	0,40%	0,49%	13,6%	15,8%	73,5%	71,7%
Succursales (45)	-	-	0,31%	0,28%	-	-	88,9%	82,3%
Total des établissements de crédit (104)	-	-	0,39%	0,47%	-	-	73,9%	72,0%

Source : CBFA

**Tableau 3 : Evolution des principaux postes du bilan**  
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Actif	2000	2003	2004	Variation	Passif	2000	2003	2004	Variation
				03/04					03/04
Créances interbancaires	20,4%	19,9%	18,6%	-6,8%	Dettes interbancaires	29,5%	24,9%	24,6%	-1,1%
Créances sur la clientèle	40,4%	41,5%	42,2%	1,7%	Avoirs de la clientèle	51,9%	51,5%	49,9%	-3,2%
					- Dettes envers la clientèle	38,0%	40,3%	39,9%	-1,1%
Valeurs mobilières et autres titres négociables	30,5%	29,1%	28,3%	7,2%	- Dettes représentées par un titre	13,9%	11,2%	10,0%	-10,6%
Immobilisations	1,6%	1,7%	1,7%	-2,1%	Dettes subordonnées	2,5%	2,3%	2,1%	-10,3%
Autres postes	7,0%	7,7%	9,2%	19,8%	Fonds propres	2,8%	3,1%	3,1%	-1,5%
					Autres postes	13,3%	18,2%	20,4%	12,1%
	971,3	1.033,0	1.143,2	10,7%		1,0	1.033,0	1.143,2	10,7%

Source : CBFA

**Tableau 4 : Evolution des composantes de base du compte de résultats**  
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	Grands établissements de crédit				Total des établissements de crédit			
	2002	2003	2004	Variation 03/04	2002	2003	2004	variation 03/04
Résultat d'intérêt	10,95	10,60	11,08	4,5%	12,67	12,17	12,80	5,2%
Résultats de capitaux autres que des résultats d'intérêt <sup>(1)</sup>	2,72	2,11	2,15	2,1%	2,73	2,44	2,39	-2,1%
Autres produits <sup>(2)</sup>	7,10	6,32	6,86	8,6%	9,19	8,23	8,99	9,3%
Produit bancaire	20,77	19,03	20,09	5,6%	24,59	22,84	24,18	5,9%
Charges d'exploitation <sup>(3)</sup> (dont frais de personnel)	15,21 (7,06)	13,86 (6,60)	14,18 (6,70)	2,3% (1,5%)	18,36 (8,13)	16,89 (7,68)	17,41 (7,79)	3,1% (1,4%)
Résultat brut d'exploitation	5,56	5,17	5,92	14,4%	6,24	5,95	6,77	13,8%
Corrections de valeur	1,90	1,34	0,43	-68,3%	2,17	1,49	0,46	-69,2%
Résultat exceptionnel	0,44	0,48	0,08	-83,4%	0,54	0,49	0,11	-77,0%
Impôts	1,33	0,91	1,30	43,3%	1,57	1,11	1,56	40,5%
Transferts et prélèvements	-0,50	0,00	-0,01		-0,49	0,01	0,01	
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	0,00	0,31	0,54	74,7%	0,01	0,32	0,54	70,8%
Part des tiers dans le résultat des filiales consolidées	0,35	0,15	0,22	42,8%	0,35	0,16	0,22	43,6%
<b>Résultat consolidé</b>	<b>2,92</b>	<b>3,56</b>	<b>4,60</b>	<b>29,3%</b>	<b>3,19</b>	<b>3,98</b>	<b>5,19</b>	<b>30,4%</b>

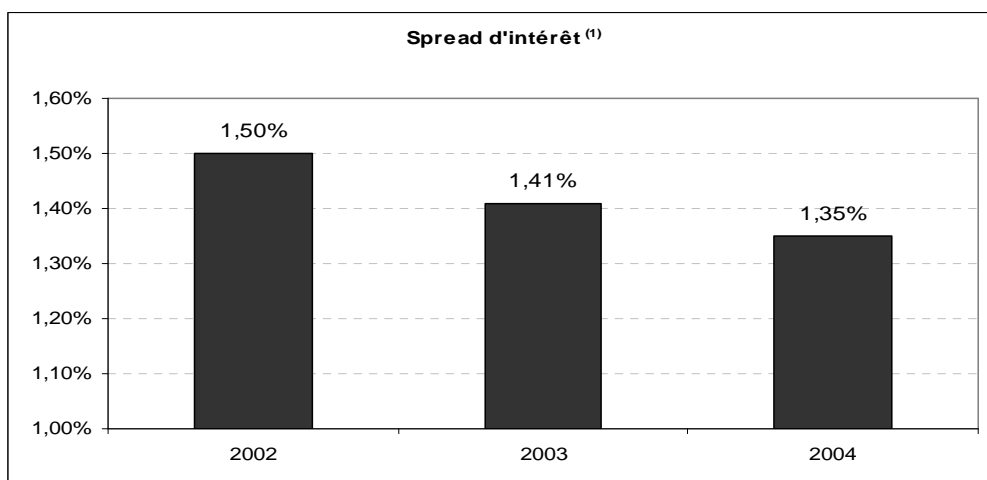
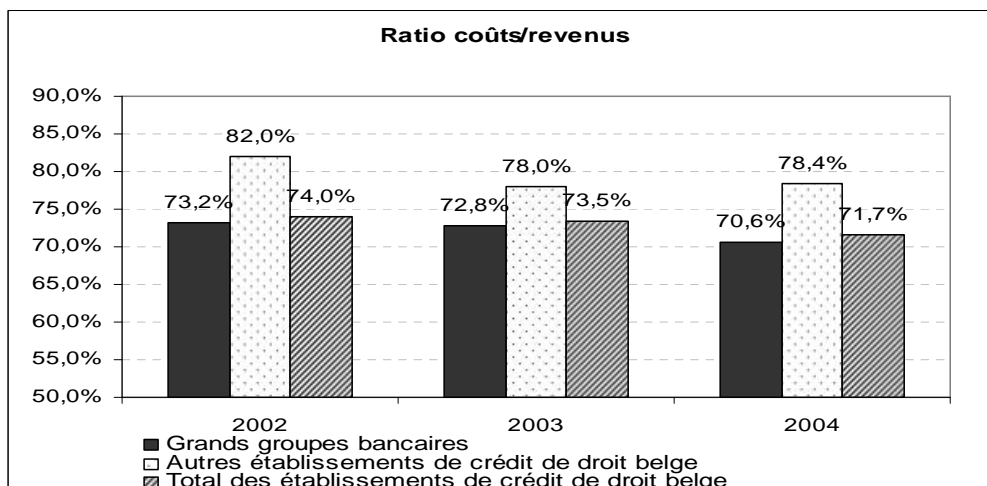
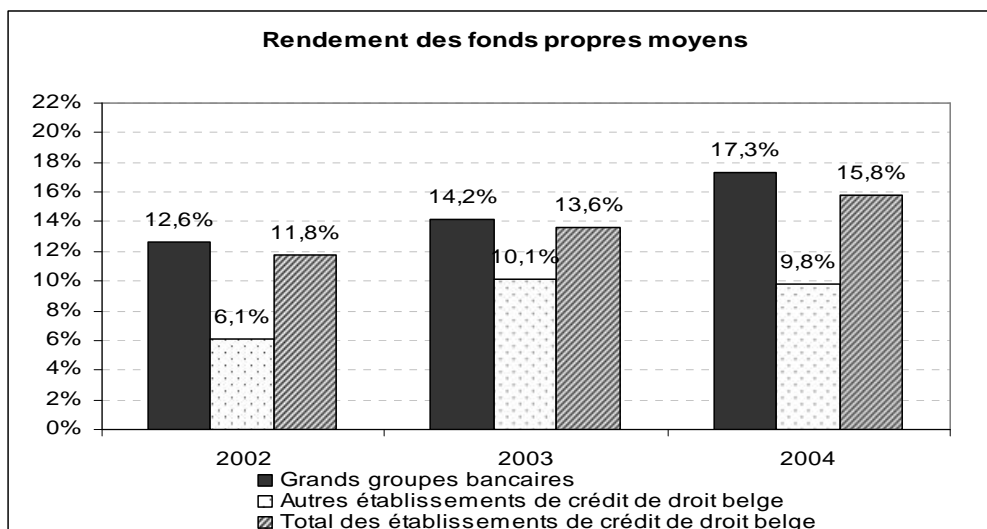
(1) Revenus d'actions et d'autres valeurs mobilières à revenu variable + produits des immobilisations financières + résultat sur réalisation de valeurs mobilières et titres de placement + résultats financiers de l'activité de change et du trading.

(2) Revenus de commissions et de services bancaires + autres produits d'exploitation.

(3) Y compris les amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles.

Source : CBFA

**Graphique 2 : Rentabilité des établissements de crédit de droit belge**  
(données sur base consolidée)

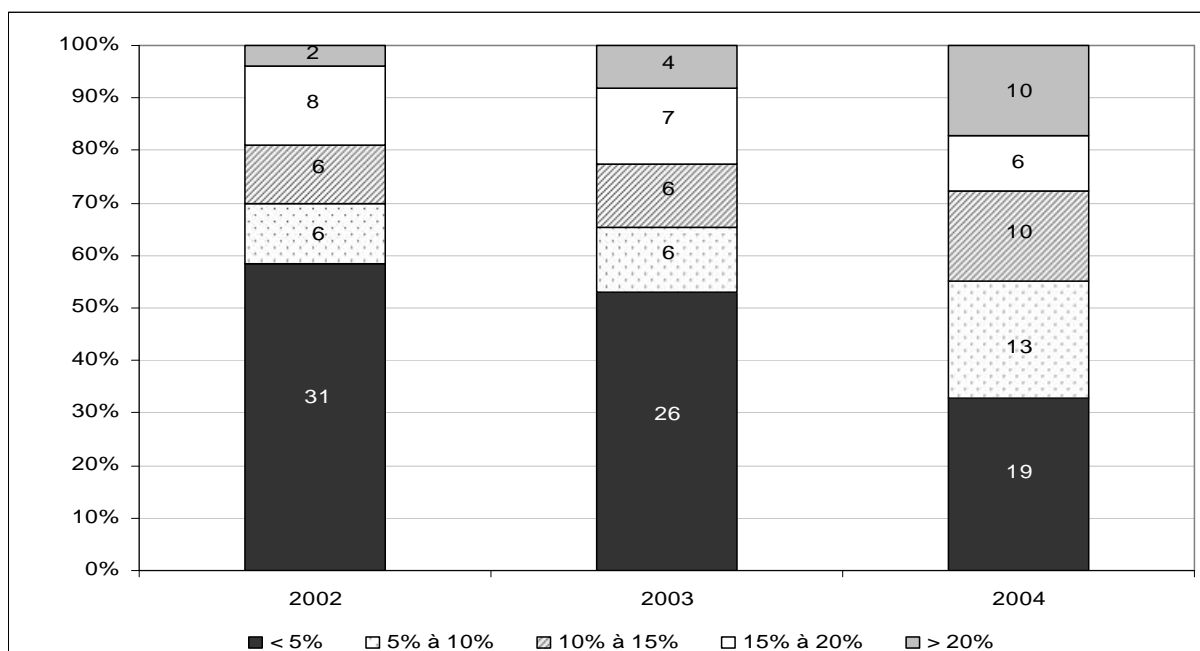


Source : CBFA

(1) Correspond à la différence entre les taux d'intérêt implicites reçus et payés respectivement sur les actifs et passifs porteurs d'intérêts.

**Graphique 3 : Distribution des établissements de crédit de droit belge en fonction du rendement des fonds propres <sup>(1)</sup>**

(données sur base consolidée; nombre d'établissements de crédit et en pourcentages de la population totale)

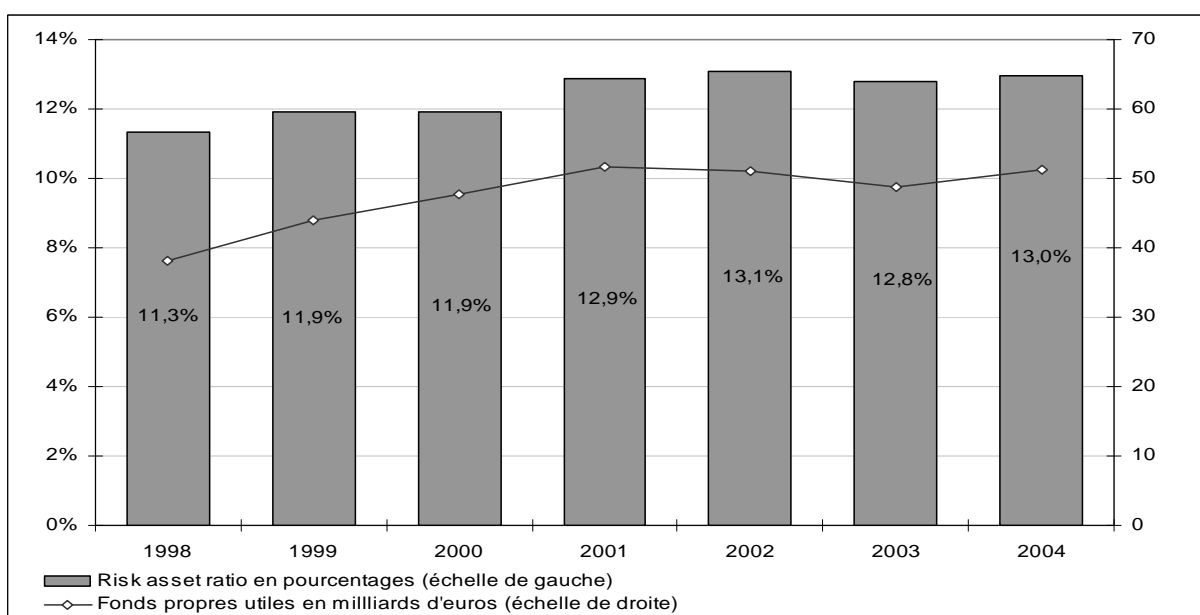


Source : CBFA

(1) Le nombre total d'établissements de crédit dans le graphique est différent du nombre total d'établissements de crédit de droit belge, principalement en raison du fait que les filiales bancaires sont consolidées par leurs maison-mères.

**Graphique 4 : Evolution des fonds propres utiles et du risk asset ratio des établissements de crédit de droit belge**

(données sur base consolidée)



Source : CBFA



**Tableau 5 : Eléments des fonds propres des établissements de crédit de droit belge**  
*(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)*

Fonds propres utiles	2000		2002		2003		2004		Variation 03/04	
Fonds propres sensu stricto ("tier one capital") <sup>(1)</sup>	30,6	64,3%	34,2	67,1%	34,3	70,3%	37,9	74,0%	3,6	10,5%
dont instruments hybrides	1,7	3,6%	2,7	5,4%	2,4	4,9%	3,1	6,1%	0,7	29,2%
Eléments complémentaires des fonds propres	20,8	43,7%	20,5	40,3%	18,4	37,7%	17,5	34,2%	-0,9	-4,9%
pour les risques de crédit et de marché ("tier two capital")										
dont upper Tier 2 <sup>(2)</sup>	7,0	14,6%	5,9	11,7%	5,4	11,1%	5,0	9,8%	-0,4	-7,4%
dont lower Tier 2 <sup>(3)</sup>	13,9	29,1%	14,6	28,6%	12,9	26,4%	12,5	24,4%	-0,4	-3,1%
Déduction des participations	-3,8	-8,0%	-3,7	-7,4%	-3,9	-8,0%	-4,2	-8,2%	-0,3	7,7%
<b>Total</b>	<b>47,7</b>	<b>100%</b>	<b>50,9</b>	<b>100%</b>	<b>48,8</b>	<b>100%</b>	<b>51,2</b>	<b>100%</b>	<b>2,4</b>	<b>4,9%</b>
Eléments complémentaires des fonds propres uniquement pour les risques de marché ("tier three capital") <sup>(4)</sup>	1,6	-	1,9	-	2,1	-	2,1	-	0,0	-

(1) Comprend entre autres le capital libéré, les réserves, le fonds pour risques bancaires généraux, les intérêts de tiers, et comme poste important à déduire: les écarts de consolidation positifs.

(2) Comprend les plus-values de réévaluation, le fonds interne de sécurité et les fonds versés au moyen de titres à durée indéterminée et autres instruments dont les fonds et la rémunération sont susceptibles d'être affectés à l'apurement de pertes tout en permettant à l'émetteur de poursuivre ses activités.

(3) Comprend les dettes subordonnées à long terme (minimum 5 ans de durée initiale).

(4) Comprend le résultat net du portefeuille de négociation et une catégorie particulière des dettes subordonnées, après la mise en application des limitations réglementaires.

Source : CBFA

## 1.3 Moyens d'action

**Tableau 6 : Evolution des principaux moyens d'action**

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Postes du bilan	Euro			Devises			Total		
	2003	2004	Variation 03/04	2003	2004	Variation 03/04	2003	2004	Variation 03/04
Dettes interbancaires	160,4	177,3	10,5%	97,0	104,3	7,5%	257,3	281,6	9,4%
Avoirs de la clientèle	414,4	441,8	6,6%	117,5	128,3	9,1%	531,9	570,1	7,2%
Dettes subordonnées	21,1	21,0	-0,7%	2,7	2,7	-0,9%	23,9	23,7	-0,7%
Fonds propres <sup>(1)</sup>	32,2	35,0	9,0%				32,2	35,0	9,0%
Autres postes	145,2	158,7	9,3%	42,6	74,2	74,4%	187,7	232,9	24,1%
<b>Total</b>	<b>773,2</b>	<b>833,8</b>	<b>7,8%</b>	<b>259,8</b>	<b>309,5</b>	<b>19,1%</b>	<b>1.033,0</b>	<b>1.143,2</b>	<b>10,7%</b>

(1) Pour les fonds propres, la ventilation euro/devises n'est pas pertinente.

Source : CBFA

**Tableau 7 : Evolution des avoirs de la clientèle récoltés en Belgique <sup>(1)</sup>**

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

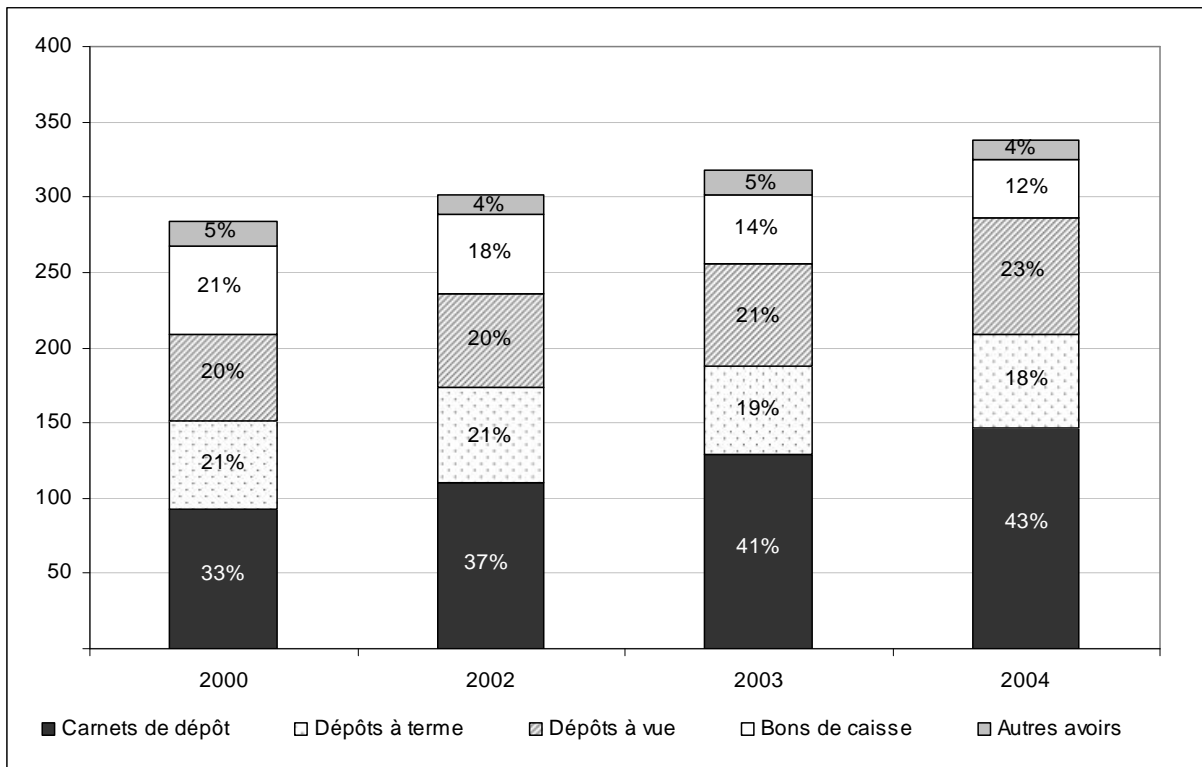
	2000	2002	2003	2004	Variation 03/04	
<b><u>Avoirs d'une durée initiale supérieure à 1 an</u></b>						
Dépôts à terme	10,5	10,5	11,4	13,5	2,2	19,2%
Bons de caisse	57,5	51,9	44,3	38,8	-5,5	-12,5%
Autres avoirs de la clientèle <sup>(2)</sup>	5,6	4,8	6,4	4,5	-1,9	-29,2%
<i>Sous-total</i>	73,5	67,3	62,1	56,8	-5,2	-8,4%
<b><u>Avoirs d'une durée initiale inférieure ou égale à 1 an</u></b>						
Carnets de dépôt	92,5	110,5	129,0	146,9	17,9	13,8%
Dépôts à vue	57,0	61,9	68,0	77,5	9,5	14,0%
Dépôts à terme < 1 mois	18,2	22,5	19,8	19,8	0,0	0,2%
≥ 1 mois ≤ 1 an	30,4	29,8	28,1	28,5	0,4	1,5%
Bons de caisse à 1 an	1,5	1,0	0,7	0,4	-0,3	-41,5%
Autres avoirs de la clientèle <sup>(2)</sup>	10,6	8,1	9,7	8,4	-1,3	-13,8%
<i>Sous-total</i>	210,3	233,9	255,3	281,5	26,2	10,3%
<b>Total des avoirs récoltés en Belgique</b>	<b>283,8</b>	<b>301,2</b>	<b>317,4</b>	<b>338,3</b>	<b>21,0</b>	<b>6,6%</b>

(1) L'ensemble des avoirs de la clientèle récoltés en Belgique et à l'étranger s'élevait à fin 2004 à 570 milliards d'euros, dont 151 en carnets de dépôt et 40 en bons de caisse.

(2) Les autres avoirs de la clientèle comprennent notamment les obligations et certificats de dépôt, les comptes spéciaux, les dépôts liés à des prêts hypothécaires et le système de protection des dépôts.

Source : CBFA

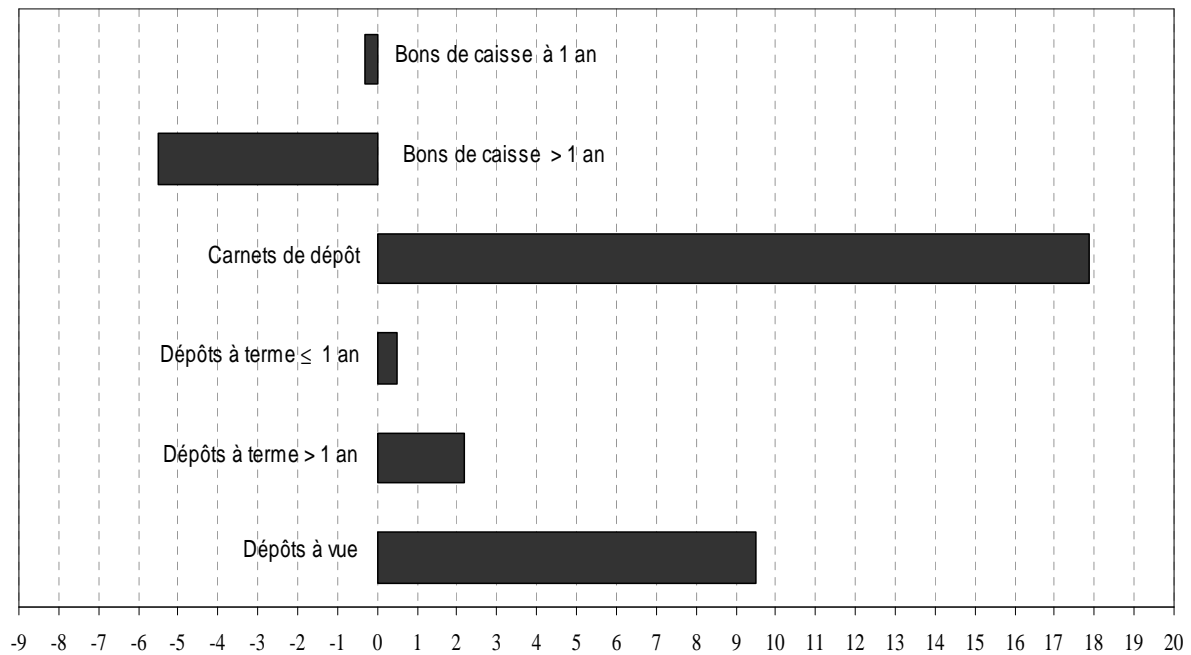
**Graphique 5 : Evolution de la structure des avoirs de la clientèle récoltés en Belgique**  
 (données sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)



Source : CBFA

**Graphique 6 : Glissements intervenus dans les principaux avoirs de la clientèle récoltés en Belgique**

(données sur base consolidée; variation de fin 2003 à fin 2004 en milliards d'euros)



Source : CBFA

## 1.4 Remplois

**Tableau 8 : Evolution des principaux remplois**

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Postes du bilan	Euro			Devises			Total		
	2003	2004	Variation 03/04	2003	2004	Variation 03/04	2003	2004	Variation 03/04
Créances interbancaires	123,9	125,7	1,4%	82,1	86,9	5,8%	206,1	212,6	3,2%
Créances sur la clientèle	331,9	355,5	7,1%	96,9	127,4	31,4%	428,8	482,9	12,6%
Valeurs mobilières et autres titres négociables	236,5	254,1	7,4%	64,5	69,0	7,0%	301,0	323,1	7,2%
Immobilisations	15,9	17,5	9,7%	1,5	1,5	-4,1%	17,5	18,9	8,4%
Autres postes	60,9	79,3	30,1%	18,7	26,4	40,7%	79,7	105,7	32,6%
<b>Total</b>	<b>769,1</b>	<b>832,0</b>	<b>8,2%</b>	<b>263,9</b>	<b>311,2</b>	<b>17,9%</b>	<b>1.033,0</b>	<b>1.143,2</b>	<b>10,7%</b>

Source : CBFA

**Tableau 9 : Evolution des opérations de crédit**

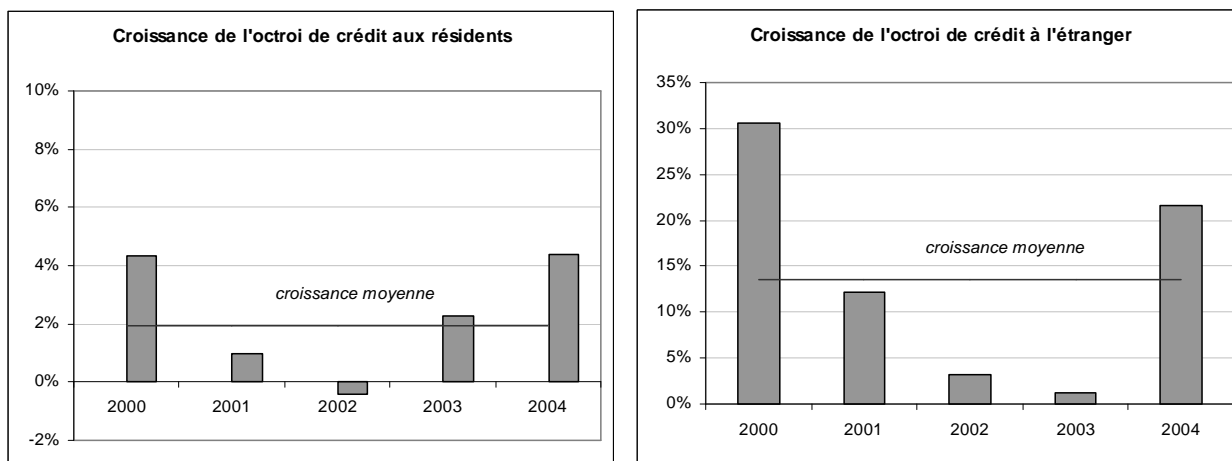
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2000	2002	2003	2004	Variation 03/04
<u>Crédits de décaissement prélevés</u>					
Prêts à taux de chargement forfaitaire	13,7	14,3	13,5	12,7	-6,2%
Prêts hypothécaires <sup>(1)</sup>	79,5	93,6	117,4	132,0	12,5%
Prêts à terme	209,7	242,2	230,1	258,3	12,2%
Avances en comptes courants	40,6	34,0	29,6	31,3	5,9%
Effets de commerce, acceptations et autres crédits	38,2	26,5	24,8	38,3	54,6%
Autres	11,0	10,7	13,4	10,3	-23,5%
<b>Total</b>	<b>392,7</b>	<b>421,3</b>	<b>428,8</b>	<b>482,9</b>	<b>12,6%</b>
<b>dont sur la Belgique</b>	<b>218,0</b>	<b>219,3</b>	<b>224,3</b>	<b>234,2</b>	<b>4,4%</b>
<b>dont sur l'étranger</b>	<b>174,7</b>	<b>201,9</b>	<b>204,5</b>	<b>248,7</b>	<b>21,6%</b>

(1) Après déduction des dépôts liés aux prêts hypothécaires.

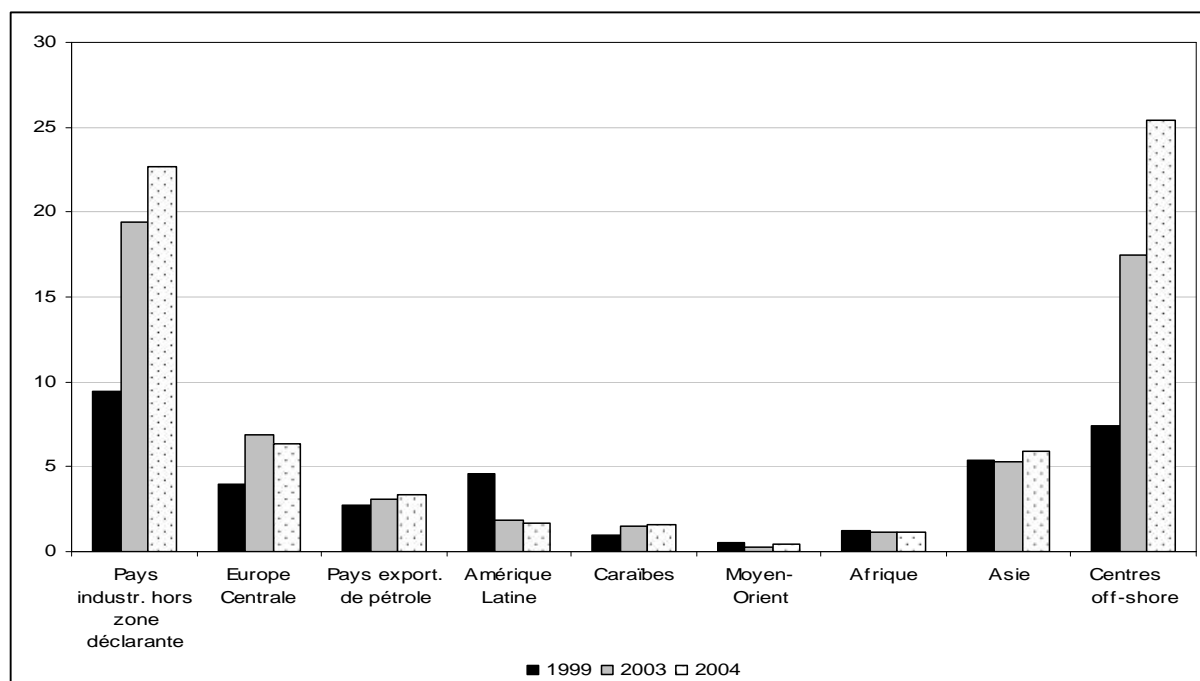
Source : CBFA

**Graphique 7 : Evolution de la croissance de l'octroi de crédit**  
(en pourcentages)



Source : CBFA

**Graphique 8 : Evolution des créances des établissements de crédit de droit belge sur des pays hors de la zone déclarante**  
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, après transferts)



Source : CBFA

**Tableau 10 : Structure du portefeuille-titres***(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)*

	2000	2002	2003	2004	Variation 03/04
<b>Portefeuille d'investissement</b>	<b>254</b>	<b>239</b>	<b>237</b>	<b>243</b>	<b>2,7%</b>
Titres publics	154	149	156	154	-1,2%
- émis par le gouvernement belge	93	75	68	60	-12,3%
- émis par un gouvernement étranger	61	75	88	94	7,6%
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	44	34	34	40	15,1%
Autres titres à revenu fixe	49	50	43	46	8,1%
Titres non productifs d'intérêt	6	5	3	3	-12,8%
<b>Portefeuille de négociation</b>	<b>43</b>	<b>52</b>	<b>64</b>	<b>80</b>	<b>24,0%</b>
Titres publics	21	23	23	28	18,9%
- émis par le gouvernement belge	10	8	8	9	10,5%
- émis par un gouvernement étranger	12	14	14	19	32,3%
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	2	8	11	9	-18,6%
Autres titres à revenu fixe	8	13	14	14	-0,9%
Titres non productifs d'intérêt	11	8	15	28	89,5%
<b>Portefeuille total</b>	<b>295</b>	<b>292</b>	<b>301</b>	<b>323</b>	<b>7,2%</b>

Source : CBFA

## 1.5 Opérations à terme hors bilan

**Tableau 11 : Ventilation des opérations à terme**

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2000	2003	2004	Variation 03/04	
<b>Opérations à terme sur devises</b>					
Opérations de change à terme	268	311	360	49	15,7%
Futures sur devises	1	0	0		
Contrats de taux de change à terme	0	9	2	-6	-72,5%
Swaps de devises et d'intérêts	51	58	63	5	8,6%
Options sur devises	38	91	79	-12	-13,1%
<i>Total</i>	358	468	503	36	7,6%
<b>Opérations à terme sur taux d'intérêt</b>					
Contrats de taux d'intérêt	134	194	170	-24	-12,5%
Futures sur taux d'intérêt	52	82	91	9	11,1%
Contrats de dépôt	3	5	4	-1	-21,6%
Swaps de taux d'intérêt	1.507	2.742	4.171	1.429	52,1%
Options sur taux d'intérêt	375	889	983	94	10,6%
<i>Total</i>	2.071	3.912	5.419	1.507	38,5%
<b>Autres opérations à terme</b>					
Achats et ventes val.mob.& titres à revenu fixe	10	2	4	1	51,9%
Autres opérations de futures	5	8	8	1	8,5%
Achats et ventes d'autres val.mobilières	10	12	13	1	7,7%
Autres contrats d'options	157	223	174	-49	-21,8%
<i>Total</i>	181	245	199	-46	-18,7%
<b>Total des opérations à terme</b>	<b>2.610</b>	<b>4.625</b>	<b>6.121</b>	<b>1.496</b>	<b>32,3%</b>

Source : CBFA

## 2. ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT ET SOCIÉTÉS DE CONSEIL EN PLACEMENT

### 2.1 Nombre d'entreprises

**Tableau 12 : Evolution du nombre d'entreprises d'investissement et de sociétés de conseil en placement**  
(données fin de la période)

	Listes en				Evolution en 2004	
	2000	2002	2003	2004	+	-
<i>Entreprises d'investissement agréées en Belgique</i>	85	79	71	70	3	4
1 Entreprises d'investissement de droit belge	84	79	71	70	3	4
. Sociétés de bourse	46	40	37	36	1	2
. Sociétés de gestion de fortune	31	33	30	30	1	1
. Sociétés de courtage en instruments financiers	4	3	2	1	-	1
. Sociétés de placement d'ordres en instruments financiers	3	3	2	3	1	
2 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un Etat non membre de l'Union européenne	-	-	-	-	-	-
3 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne, sans agrément en vertu de la Directive 93/22/CEE du Conseil	1	-	-	-	-	-
<i>Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne</i>	9	9	11	15	4	-
<b>Total entreprises d'investissement + succursales</b>	<b>94</b>	<b>88</b>	<b>82</b>	<b>85</b>	<b>7</b>	<b>4</b>
<b>Sociétés de conseil en placements</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Total entreprises agréées</b>	<b>98</b>	<b>91</b>	<b>86</b>	<b>89</b>	<b>8</b>	<b>5</b>

Source : CBFA



## 2.2 Sociétés de bourse

Les chiffres des sociétés de bourse sont fortement influencés par la radiation d'une importante société de bourse en 2004.

**Tableau 13 : Evolution des chiffres clés**

(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Portefeuille-titres <sup>(2)(3)</sup>			Fonds propres <sup>(2)(4)</sup>		
	2003	2004	Variation	2003	2004	Variation
Grandes sociétés de bourse <sup>(1)</sup>	18.583	1.866	-90%	558	293	-47%
Autres sociétés de bourse	12	20	70%	129	142	10%
Total sectoriel	18.595	1.887	-90%	687	435	-37%

	Total bilantaire			Dépôt titres		
	2003	2004	Variation	2003	2004	Variation
Grandes sociétés de bourse <sup>(1)</sup>	14.968	2.459	-84%	29.159	23.526	-19%
Autres sociétés de bourse	508	651	28%	3.632	4.871	34%
Total sectoriel	15.476	3.110	-80%	32.791	28.397	-13%

	Chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>			Résultat net <sup>(2)</sup>		
	2003	2004	Variation	2003	2004	Variation
Grandes sociétés de bourse <sup>(1)</sup>	235	110	-53%	6	32	462%
Autres sociétés de bourse	70	79	13%	13	20	54%
Total sectoriel	305	189	-38%	19	52	179%

	Rendement net fonds propres		Risk asset ratio	
	2003	2004	2003	2004
Grandes sociétés de bourse <sup>(1)</sup>	1,0%	10,9%	14,2%	31,5%
Autres sociétés de bourse	10,1%	14,1%	60,9%	55,9%
Total sectoriel	2,7%	11,9%	16,2%	36,0%

(1) Sociétés de bourse ayant les chiffres d'affaires les plus élevés et exerçant une importante activité de négociation pour compte propre, au nombre de cinq fin 2003 et de quatre à fin 2004.

(2) Chiffres tirés des états comptables trimestriels ("états périodiques") dans lesquels les positions sont évaluées à la valeur de marché ("marked to market").

(3) Le portefeuille-titres se compose des positions à la hausse (instruments financiers détenus par les sociétés de bourse pour compte propre, à l'exclusion des titres de participation) et des positions à la baisse (instruments financiers vendus à découvert).

(4) Il s'agit de fonds propres déterminés sur la base des états comptables trimestriels ("états périodiques") dans lesquels les positions sont évaluées à la valeur de marché ("marked to market"). Ils comprennent le capital, les primes d'émission, les plus-values de réévaluation, les réserves, le résultat reporté (y compris les plus-values latentes sur positions) et les emprunts subordonnés. Ils ne reprennent pas le résultat de l'année en cours.

Source : CBFA

**Tableau 14 : Synthèse de la solvabilité**  
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2003	2004	Variation	
<b>Eléments de fonds propres</b>				
Fonds propres sensu stricto ("tier one capital") <sup>(1)</sup>	331,3	360,8	29,5	9%
Eléments complémentaires des fonds propres ("tier two capital") <sup>(2)</sup>	1,1	1,4	0,3	30%
Eléments à déduire <sup>(3)</sup>	100,7	99,2	-1,5	-1%
Total des fonds propres utiles	231,7	263,0	31,3	13%
Eléments complémentaires des fonds propres pour les risques de marché uniquement ("tier three capital") <sup>(4)</sup>	-	-	-	-
<b>Nombre de sociétés présentant une marge de solvabilité</b>				
Inférieure à 20%	9	6		
Entre 20% et 50%	8	12		
Entre 50% et 100 %	20	18		
<b>Répartition des sociétés selon l'exigence la plus élevée qui leur est applicable (en pourcentages)</b>				
Exigence de capital minimum	51	42		
Exigence de couverture des fonds de tiers	16	33		
Exigence de couverture des actifs immobilisés	16	17		
Exigence de couverture des frais généraux	11	5		
Exigence relative à l'activité (risque de crédit + risque de marché)	6	3		
	100	100		

(1) Comprend principalement le capital libéré, les réserves, le résultat reporté sous déduction des pertes de l'exercice en cours et des immobilisations incorporelles.

(2) Comprend essentiellement les plus-values de réévaluation ainsi que les emprunts subordonnés conformes à l'article 14, § 3 du Règlement.

(3) Constitués essentiellement de participations dans des entreprises sous statut.

(4) Ne font pas l'objet d'une quantification dans la mesure où les sociétés de bourse disposent de fonds propres utiles largement suffisants.

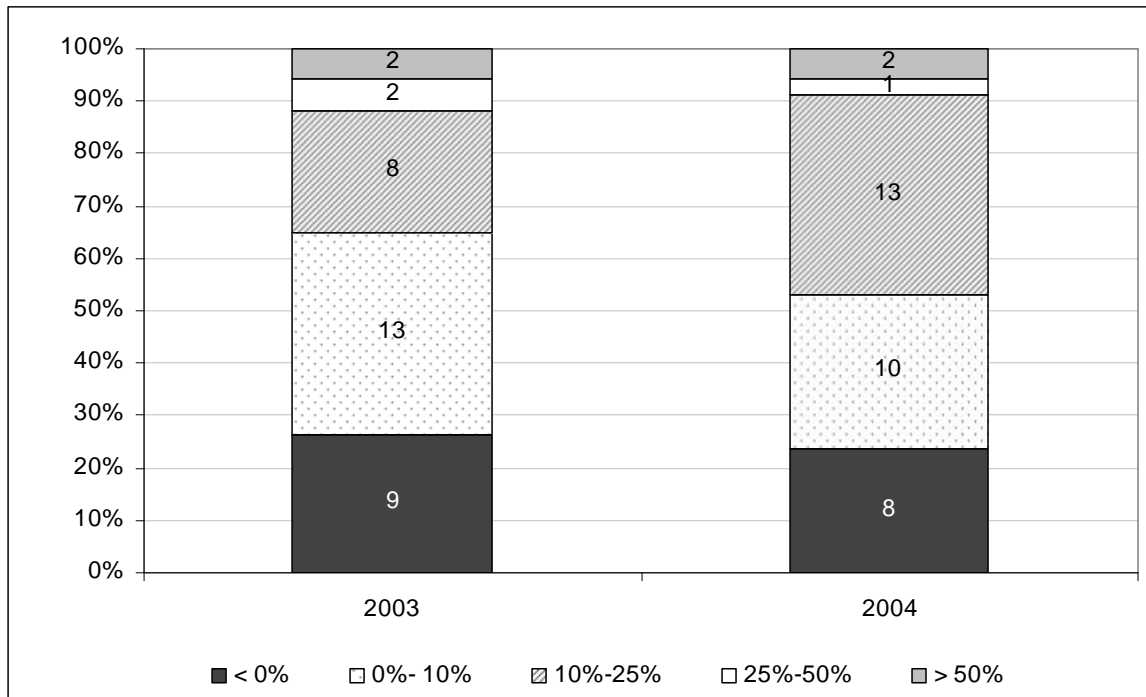
Source : CBFA

**Tableau 15 : Evolution des composants de base du compte de résultats**  
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Grandes sociétés			Autres sociétés			Total des sociétés		
	2003	2004	Variation	2003	2004	Variation	2003	2004	Variation
Courtages et commissions	56,6	79,7	41%	30,5	40,2	32%	87,1	119,9	38%
Résultats nets sur positions	147,4	-15,7	-111%	6,3	3,4	-46%	153,6	-12,4	-108%
Autres revenus de prestations	31,4	45,8	46%	33,3	35,5	7%	64,6	81,2	26%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>235,3</b>	<b>109,7</b>	<b>-53%</b>	<b>70,0</b>	<b>79,1</b>	<b>13%</b>	<b>305,3</b>	<b>188,8</b>	<b>-38%</b>
Charges d'exploitation	259,1	109,5	-58%	61,4	66,6	9%	320,5	176,2	-45%
dont : frais de personnel	51,9	51,5	-1%	23,6	24,4	3%	75,5	75,9	1%
biens et services divers	195,2	64,0	-67%	33,0	37,3	13%	228,2	101,3	-56%
<b>Résultats d'exploitation</b>	<b>-23,7</b>	<b>0,2</b>	<b>101%</b>	<b>8,6</b>	<b>12,4</b>	<b>45%</b>	<b>-15,2</b>	<b>12,6</b>	<b>183%</b>
Résultats financiers	22,2	25,1	13%	6,0	5,8	-3%	28,2	31,0	10%
Résultats exceptionnels	3,7	-0,9	-124%	3,7	7,6	107%	7,4	6,7	-9%
Impôts	-3,5	-7,6		5,3	5,9	11%	1,8	-1,7	-191%
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>5,7</b>	<b>32,0</b>	<b>462%</b>	<b>13,0</b>	<b>20,0</b>	<b>54%</b>	<b>18,6</b>	<b>51,9</b>	<b>179%</b>

Source : CBFA

**Graphique 9 : Répartition, à population constante, des sociétés de bourse en fonction du rendement des fonds propres**  
*(nombre de sociétés en pourcentages de la population totale)*

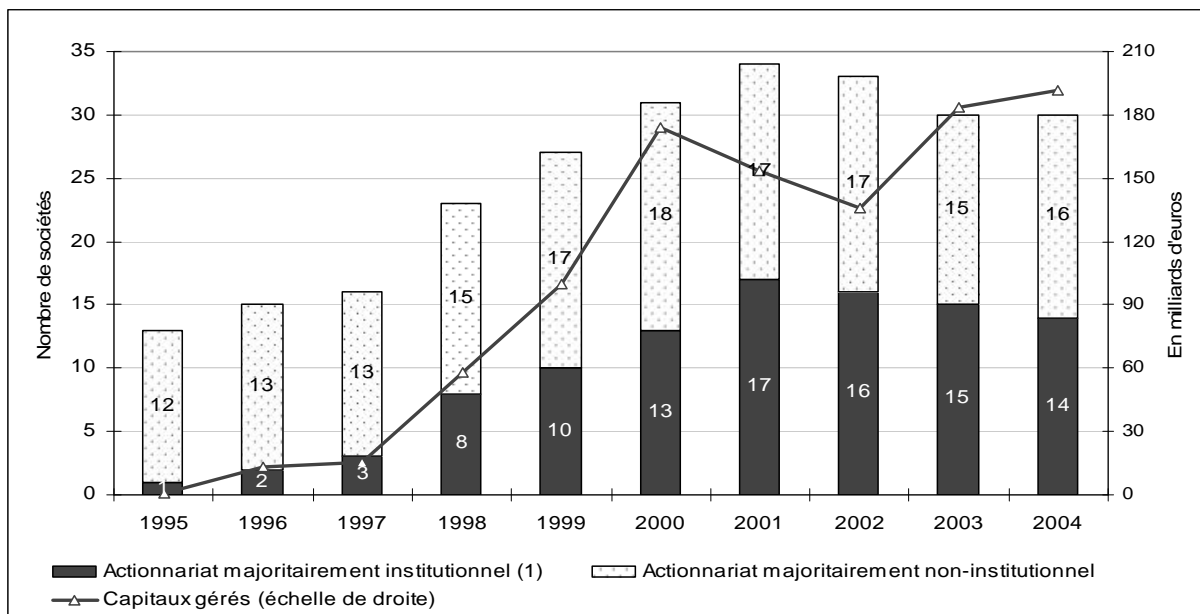


Source : CBFA

## 2.3 Sociétés de gestion de fortune

**Graphique 10 : Evolution du nombre de sociétés de gestion de fortune et des fonds gérés**

(données fin de la période)



Source : CBFA

(1) A noter le retraitement rétroactif dans la définition (extension de la catégorie des "institutionnels" aux groupes non bancassureurs).

**Tableau 16 : Evolution des chiffres-clés**

(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Total bilan			Fonds propres			Capitaux gérés			
	2003	2004	Variation	2003	2004	Variation	2003	2004	Variation	
Grandes sociétés de gestion <sup>(1)</sup>	1.043	1.169	12%	618	667	8%	180.853	189.064	5%	
Autres sociétés de gestion	36	38	6%	31	31	-1%	2.422	2.650	9%	
Total sectoriel	1.079	1.208	12%	649	698	8%	183.275	191.714	5%	
	Chiffre d'affaires			Résultat net						
	2003	2004	Variation	2003	2004	Variation				
Grandes sociétés de gestion <sup>(1)</sup>	749	860	15%	212	260	22%				
Autres sociétés de gestion	16	20	23%	1	4	-				
Total sectoriel	766	880	15%	214	264	23%				
	Rendement des fonds propres		Rendement net sur capitaux gérés							
	2003	2004	2003	2004						
Grandes sociétés de gestion <sup>(1)</sup>	34,4%	39,0%	0,12%	0,14%						
Autres sociétés de gestion	4,0%	12,2%	0,05%	0,14%						
Total sectoriel	32,9%	37,8%	0,12%	0,14%						

(1) 7 sociétés dont les avoirs gérés représentent plusieurs milliards d'euros à fin 2004.

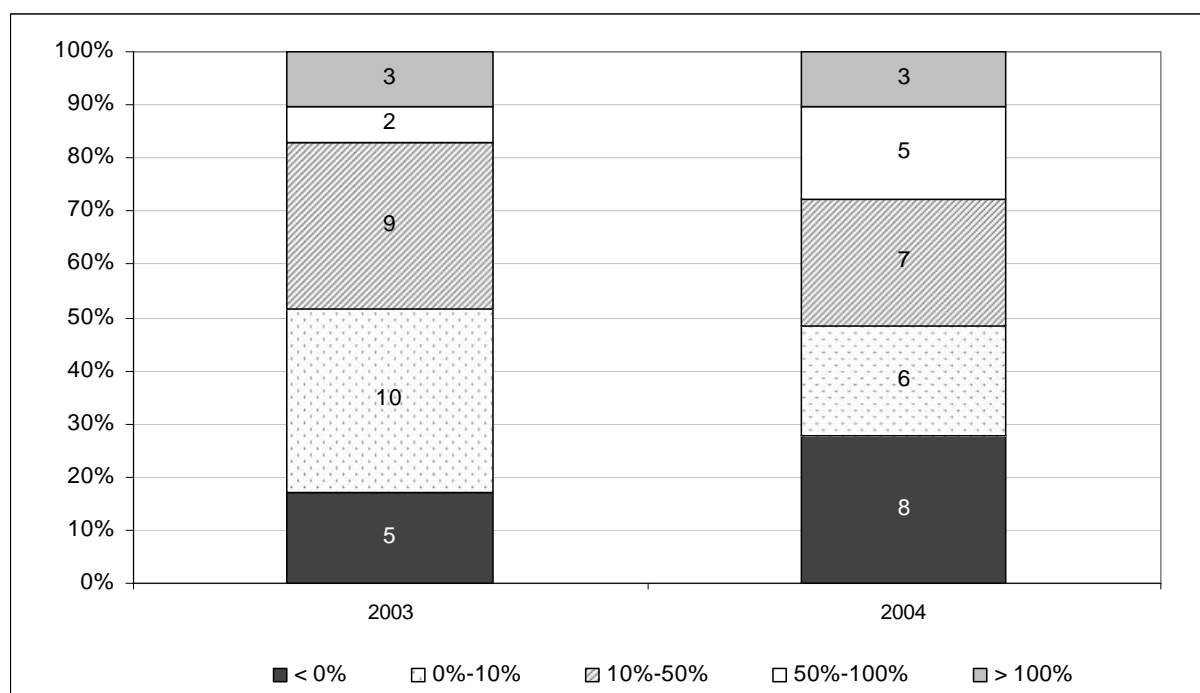
Source : CBFA

**Tableau 17 : Evolution des composantes de base du compte de résultats**  
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Grandes sociétés			Autres sociétés			Total des sociétés		
	2003	2004	Variation	2003	2004	Variation	2003	2004	Variation
Gestion discrétionnaire	670,5	779,1	16%	9,3	14,1	51%	679,8	793,2	17%
Conseil en placements	2,3	3,1	33%	0,5	1,1	105%	2,9	4,2	47%
Autres revenus de prestations	76,3	77,5	2%	6,6	5,0	-24%	82,9	82,5	-1%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>749,1</b>	<b>859,7</b>	<b>15%</b>	<b>16,5</b>	<b>20,2</b>	<b>23%</b>	<b>765,6</b>	<b>879,9</b>	<b>15%</b>
Charges d'exploitation	464,2	527,3	14%	15,7	15,6	-1%	479,9	542,9	13%
dont : frais de personnel	87,5	94,5	8%	5,3	4,3	-19%	92,9	98,8	6%
biens et services divers	368,9	432,8	17%	9,2	11,3	23%	378,1	444,1	17%
<b>Résultats d'exploitation</b>	<b>284,9</b>	<b>332,4</b>	<b>17%</b>	<b>0,8</b>	<b>4,6</b>	<b>497%</b>	<b>285,7</b>	<b>337,0</b>	<b>18%</b>
Résultats financiers	19,2	48,3	152%	1,2	1,7	39%	20,4	50,1	145%
Résultats exceptionnels	10,2	2,5	-76%	0,5	0,1	-87%	10,7	2,6	-76%
Impôts	101,8	123,1	21%	1,3	1,8	44%	103,1	124,9	21%
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>212,5</b>	<b>260,1</b>	<b>22%</b>	<b>1,2</b>	<b>4,6</b>	<b>269%</b>	<b>213,7</b>	<b>264,7</b>	<b>24%</b>

Source : CBFA

**Graphique 11 : Répartition, à population constante, du rendement sur fonds propres des sociétés de gestion de fortune**  
(nombre de sociétés en pourcentages de la population totale)



Source : CBFA

### 3. COMPAGNIES D'ASSURANCES ET FONDS DE PENSION

#### 3.1 Compagnies d'assurances

##### 3.1.1 Nombre de compagnies d'assurances

Tableau 18 : Evolution du nombre de compagnies d'assurances en Belgique

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>A. Selon la localisation du siège social</b>									
Belgique <sup>(1)</sup>	158	153	150	137	130	125	123	118	118
E.E.E. <sup>(2)</sup>	89	81	77	79	73	71	73	66	60
Hors E.E.E. <sup>(3)</sup>	10	8	7	6	6	6	6	5	3
<b>Total</b>	<b>257</b>	<b>242</b>	<b>234</b>	<b>222</b>	<b>209</b>	<b>202</b>	<b>202</b>	<b>189</b>	<b>181</b>
Libre prestation de services <sup>(4)</sup>	422	470	525	556	589	613	629	670	681
<b>B. Selon la spécialisation <sup>(5)</sup></b>									
Assurance-vie	37	36	34	31	29	28	30	31	31
Assurance non-vie	177	165	160	154	145	140	140	127	122
Mixte	43	41	40	37	35	34	32	31	28
<b>Total</b>	<b>257</b>	<b>242</b>	<b>234</b>	<b>222</b>	<b>209</b>	<b>202</b>	<b>202</b>	<b>189</b>	<b>181</b>

(1) Les compagnies d'assurances de droit belge comprennent les filiales belges d'assureurs étrangers.

(2) Succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social dans un autre Etat membre de l'E.E.E.

(3) Succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

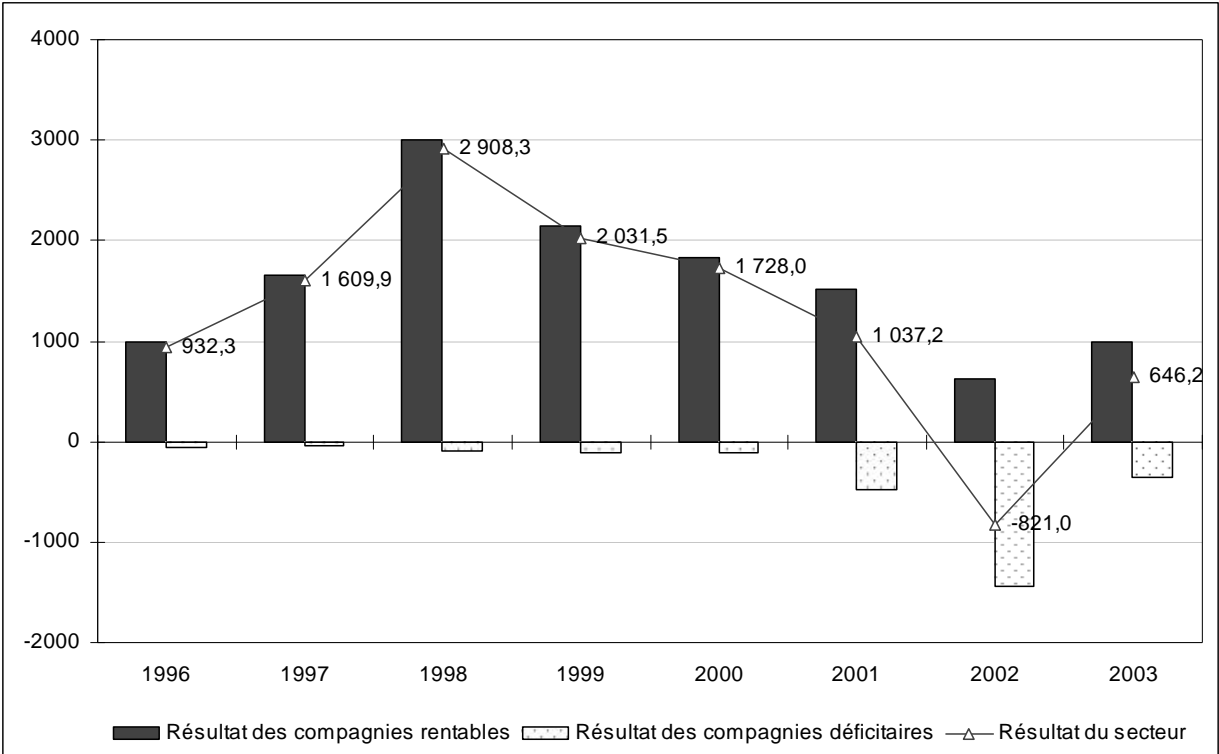
(4) Prestation de services d'assurance en Belgique sans établissement physique.

(5) Y compris les succursales belges des compagnies d'assurances étrangères.

Source : CBFA

### 3.1.2 Rentabilité et solvabilité

**Graphique 12 : Résultats des compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
*(données sur base sociale; en millions d'euros)*



Source : CBFA

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

**Tableau 19 : Compte de pertes et profits des compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
(données sur base sociale; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>A. Compte technique d'assurance-vie</b>								
Primes acquises nettes	5,2	6,2	8,2	10,0	12,8	13,1	14,4	17,7
Montants payés nets (-)	3,0	3,4	3,8	4,3	4,8	5,4	6,9	7,9
Variation des provisions techniques (-)	3,6	4,5	7,2	8,3	9,1	7,8	6,4	12,9
<b>Primes après frais d'assurance</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,7</b>	<b>-2,8</b>	<b>-2,7</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,2</b>	<b>-3,1</b>
Frais d'exploitation nets (-)	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2
<b>Résultat d'assurance</b>	<b>-2,1</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,7</b>	<b>-2,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-4,3</b>
Revenu net de placements	2,5	3,1	4,7	4,8	3,2	2,0	-0,3	4,8
<b>Résultat technique d'assurance-vie</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,5</b>
<b>B. Compte technique d'assurance non-vie</b>								
Primes acquises nettes	6,4	6,5	6,7	7,0	7,3	7,8	8,5	9,1
Montants payés nets (-)	4,1	4,4	4,6	5,0	5,3	5,8	5,9	5,7
Variation des provisions techniques (-)	1,0	1,0	0,7	0,7	0,6	0,9	0,9	0,8
<b>Primes après frais d'assurance</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>
Frais d'exploitation nets (-)	2,1	2,2	2,3	2,4	2,3	2,5	2,7	2,8
<b>Résultat d'assurance</b>	<b>-0,8</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,2</b>
Revenu net de placements	1,2	1,6	1,7	1,9	1,5	1,4	0,7	1,0
<b>Résultat technique de l'assurance non-vie</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,8</b>
<b>C. Compte non-technique</b>								
Résultat technique total	0,8	1,2	2,0	2,0	1,6	0,8	-0,5	1,3
Autres revenus nets de placements	0,4	0,6	1,8	0,6	0,5	0,6	0,1	-0,2
Autres résultats, résultats exceptionnels et impôts	-0,3	-0,1	-0,9	-0,5	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>0,9</b>	<b>1,6</b>	<b>2,9</b>	<b>2,0</b>	<b>1,7</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,6</b>
p.m. rendement des fonds propres (en pourcentages)	13,4	20,1	34,2	26,9	21,5	12,1	-10,4	7,3

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Source : CBFA

**Tableau 20 : Niveau et composition de la marge de solvabilité constituée par les compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
(données sur base sociale; en millions d'euros, sauf mention contraire)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Marge explicite	6.929	7.983	8.361	7.717	7.953	8.555	8.238	9.467	11.324
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	<i>235</i>	<i>252</i>	<i>242</i>	<i>200</i>	<i>194</i>	<i>197</i>	<i>173</i>	<i>179</i>	<i>199</i>
Marge implicite	1.798	1.900	2.664	2.585	2.894	3.454	3.853	3.634	4.674
Part des gains futurs <sup>(2)</sup>	922	969	933	1.423	1.667	1.968	1.855	1.874	1.104
Plus-values non-réalisées	876	931	1.731	1.162	1.227	1.486	1.998	1.761	3.570
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	<i>61</i>	<i>60</i>	<i>77</i>	<i>67</i>	<i>71</i>	<i>79</i>	<i>81</i>	<i>69</i>	<i>82</i>
Marge totale	8.727	9.884	11.025	10.302	10.847	12.008	12.091	13.101	15.999
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	<i>296</i>	<i>312</i>	<i>319</i>	<i>267</i>	<i>265</i>	<i>276</i>	<i>254</i>	<i>248</i>	<i>281</i>

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(2) En assurance-vie.

Source : CBFA



### 3.1.3 Provisions et autres passifs

**Tableau 21 : Principaux éléments du passif des compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
*(données sur base sociale; en milliards d'euros)*

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Fonds propres	7,0	8,0	8,5	7,5	8,1	8,6	7,9	8,8
Provisions techniques	54,9	61,3	69,1	81,5	89,9	99,4	107,8	122,6
Assurances-vie (à l'exclusion de la branche 23)	35,1	39,5	44,7	50,3	52,5	57,0	64,8	77,1
Branche 23	0,4	1,2	3,2	8,5	13,2	16,6	16,0	17,5
Assurances non-vie	16,0	16,8	17,4	18,7	20,1	21,4	22,4	23,1
Autres provisions	3,4	3,9	3,8	3,9	4,1	4,4	4,6	5,0
Dépôts reçus des réassureurs	1,9	2,0	2,1	2,0	2,0	2,3	2,3	2,4
Dettes	3,7	4,0	5,7	6,3	6,9	6,7	6,9	8,2
Autres passifs	0,7	0,8	1,2	1,5	1,4	1,3	1,2	1,3
<b>Total</b>	<b>68,2</b>	<b>76,2</b>	<b>86,6</b>	<b>98,8</b>	<b>108,3</b>	<b>118,4</b>	<b>126,1</b>	<b>143,3</b>

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Source : CBFA

### 3.1.4 Placements et autres actifs

**Tableau 22 : Principaux éléments de l'actif des compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
(données sur base sociale; en milliards d'euros)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Placements	58,0	65,2	75,0	86,0	94,9	104,1	110,3	126,1
<i>Total des activités à l'exception de la branche 23</i>	<i>57,6</i>	<i>64,0</i>	<i>71,8</i>	<i>77,5</i>	<i>81,7</i>	<i>87,6</i>	<i>94,6</i>	<i>108,8</i>
Actions <sup>(2)</sup>	5,7	8,4	11,8	13,9	15,7	18,1	15,8	13,9
Obligations	34,4	38,2	43,1	48,8	51,1	53,9	58,9	72,9
Biens immobiliers	2,2	2,3	2,3	2,0	1,9	2,0	2,4	2,4
Crédits hypothécaires	6,0	5,5	5,3	5,0	5,0	5,3	5,9	5,7
Placements dans des entreprises liées	6,0	6,1	6,5	4,8	4,9	5,1	7,4	8,0
Autres	3,3	3,5	2,8	2,9	3,1	3,2	4,2	5,8
<i>Branche 23</i>	<i>0,4</i>	<i>1,2</i>	<i>3,2</i>	<i>8,5</i>	<i>13,2</i>	<i>16,4</i>	<i>15,8</i>	<i>17,3</i>
Actions <sup>(2)</sup>	0,1	0,7	2,3	7,5	11,9	14,5	13,1	13,4
Obligations	0,2	0,4	0,6	0,6	1,0	1,5	2,1	2,6
Autres	0,1	0,1	0,3	0,4	0,3	0,4	0,6	1,3
Part des réassureurs dans les provisions techniques	3,8	4,0	4,1	4,5	4,8	5,7	6,0	6,2
Créances et autres actifs	6,4	7,0	7,5	8,3	8,6	9,0	9,8	11,1
<b>Total</b>	<b>68,2</b>	<b>76,2</b>	<b>86,6</b>	<b>98,8</b>	<b>108,3</b>	<b>118,7</b>	<b>126,1</b>	<b>143,3</b>

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(2) Y compris les parts d'OPCs.

Source : CBFA

**Tableau 23 : Valeurs représentatives des compagnies d'assurances pour l'ensemble des activités <sup>(1) (2)</sup>**  
(données sur base sociale, en pourcentages du total des valeurs représentatives, sauf mention contraire)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Obligations d'Etat	49,3	46,6	42,7	39,0	34,2	31,6	32,8	32,5	34,4
Obligations d'entreprise	5,8	6,9	9,8	10,9	14,2	16,5	17,2	20,2	21,4
Actions	17,0	20,7	25,0	27,3	25,8	24,1	14,6	12,9	12,7
Biens immobiliers	5,2	4,9	4,3	3,3	3,0	2,8	3,1	2,8	2,4
Crédits	10,9	8,8	7,1	5,7	5,6	5,6	5,6	4,7	3,6
OPCs	0,7	1,1	1,5	4,5	8,0	10,2	15,6	15,6	15,1
Autres	11,2	11,1	9,7	9,3	9,2	9,3	11,1	11,3	10,3
<b>Total (en milliards d'euros)</b>	<b>53,2</b>	<b>61,0</b>	<b>70,0</b>	<b>83,7</b>	<b>87,9</b>	<b>98,0</b>	<b>110,5</b>	<b>127,6</b>	<b>147,3</b>

(1) Actifs accordés à une activité d'assurance spécifique, pour couverture des provisions techniques de cette activité. Ces valeurs représentatives sont valorisées à la "valeur d'affectation", qui correspond à la valeur de marché pour la plus grande partie des actifs, mais qui tient compte de la valeur à l'échéance pour les obligations émises par les gouvernements.

(2) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Source : CBFA

## 3.2 Fonds de pension

**Tableau 24 : Evolution du nombre et de l'importance des fonds de pension**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Fonds de pension agréés	321	298	298	301	307	319	330	327	323
Fonds de pension en liquidation	8	9	6	9	5	5	6	3	4
<b>Nombre total de fonds de pension</b>	<b>329</b>	<b>327</b>	<b>304</b>	<b>310</b>	<b>312</b>	<b>324</b>	<b>336</b>	<b>330</b>	<b>327</b>
Total du bilan (en milliards d'euros)	8,9	10,7	12,7	14,4	14,6	14,4	13,5	10,9	-
Primes reçues (en milliards d'euros)	1,5	1,5	1,3	1,2	1,6	1,3	1,9	1,2	-

Source : CBFA

**Tableau 25 : Composition des valeurs représentatives des fonds de pension**

(en pourcentages du total des valeurs représentatives, sauf mention contraire)

	1996	1997	1998	1999 <sup>(1)</sup>	2000	2001	2002	2003
Obligations	32,7	29,3	26,7	15,9	16,3	15,5	16,6	5,3
Actions	20,2	21,0	22,1	24,5	20,5	17,7	14,6	10,2
Biens immobiliers	3,3	3,3	3,1	1,3	1,3	1,2	1,1	1,5
Crédits	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,4
OPC's	33,9	35,4	38,5	49,2	52,9	55,1	56,2	71,8
Autres	9,8	10,9	9,6	9,0	9,0	10,5	11,1	10,9
<b>Total</b> (en milliards d'euros)	<b>8,8</b>	<b>10,6</b>	<b>12,6</b>	<b>14,3</b>	<b>14,5</b>	<b>14,3</b>	<b>13,4</b>	<b>10,8</b>

(1) Le schéma de "reporting" ayant été adapté en 1999, les chiffres actuels ne sont donc plus tout à fait comparables aux chiffres se rapportant aux années précédant cette date.

Source : CBFA

**Tableau 26 : Evolution des provisions techniques et du patrimoine des fonds de pension**

(en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Provisions pour prestations constituées	5,26	5,95	6,22	7,78	8,35	9,32	10,27	8,32
Provision minimum	4,90	5,63	5,94	7,01	8,15	9,12	10,09	8,16
Autres provisions	0,36	0,31	0,27	0,78	0,20	0,20	0,18	0,16
Provisions pour prestations à régler	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00
Provisions pour prestations à constituer	3,47	4,60	6,22	6,41	6,06	4,89	3,24	2,47
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>8,73</b>	<b>10,55</b>	<b>12,44</b>	<b>14,20</b>	<b>14,41</b>	<b>14,25</b>	<b>13,52</b>	<b>10,79</b>
<i>Patrimoine en pourcentages des provisions pour prestations constituées</i>	<i>165,8</i>	<i>177,5</i>	<i>200,1</i>	<i>182,4</i>	<i>172,5</i>	<i>151,8</i>	<i>128,9</i>	<i>127,9</i>

Source : CBFA

## 4. EMISSIONS PUBLIQUES DE VALEURS MOBILIERES

### 4.1 Appel public au marché primaire des capitaux

**Tableau 27 : Evolution des composantes importantes de l'appel public au marché primaire des capitaux <sup>(1)</sup>**  
(en millions d'euros)

	2002	2003	2004
1 Emissions d'actions			
<i>Sociétés belges</i>	350	352	3.559
<i>Sociétés étrangères</i> <sup>(2)</sup>	123	33	91
Total	473	385	3.650
2 Emissions de warrants (*)	0	0	0
3 Emissions de titres de dette			
3.1 Obligations	381	1.229	5.516
<i>Sociétés belges</i>	8	50	228
<i>Sociétés étrangères</i>	373	1.179	5.288
3.2 Titres de dette avec un risque sur le capital	1.501	341	268
<i>Sociétés belges</i>	0	0	0
<i>Sociétés étrangères</i>	1.501	341	268
Total	1.882	1.570	5.784
4 Emissions de certificats subordonnés par les établissements de crédit <sup>(3)</sup>	52	666	955
5 Emissions de bons de capitalisation au porteur	0	0	6
6 Emissions de certificats immobiliers	0	16	31
7 Emissions de parts et d'actions d'OPC			
<i>Organismes de placement collectif belges</i>	18.306	20.325	23.148
<i>Organismes de placement collectif étrangers</i>	12.394	12.174	12.231
<i>(dont SICAV)</i>	(12.079)	(12.142)	(11.212)
Total	30.700	32.499	35.379
8 Emissions d'obligations par les pouvoirs publics belges <sup>(4)</sup>			
OLOp <sup>(5)</sup>	0	0	30
Bons d'Etat	1.298	1.284	848
(*) Cotation de warrants			
sur actions	250	424	213
sur indices	255	138	89
sur devises	333	298	272
sur matières premières	0	0	460
Total	838	860	1.034

(1) Emissions brutes de valeurs mobilières en Belgique.

(2) Les données chiffrées ne tiennent pas compte des émissions de certificats représentatifs de valeurs étrangères.

(3) Depuis la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, un prospectus est requis pour les émissions continues de tels certificats.

(4) Non compris les émissions d'OLO qui ont atteint, à fin 2004, 22.357 millions d'euros.

(5) Les "OLOp" sont des obligations linéaires destinées aux particuliers dont la coupure minimale est de 200 euros.

Sources : Administration de la Trésorerie, CBFA

## 4.2 Organismes de placement collectif

**Tableau 28 : Organismes de placement collectif de droit belge**  
(données fin de la période)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Nombre d'organismes de droit belge à la fin de la période</b>								
SICAV	79	90	96	103	108	108	105	108
Nombre de compartiments à la fin de la période	636	1.139	1.499	1.851	1.951	1.987	1252 <sup>(5)</sup>	1365 <sup>(5)</sup>
dont monétaires							16	17
Fonds commun de placement	6	12	12	14	16	16	16	18
Fonds d'épargne de pension <sup>(1)</sup>	13	12	12	11	10	10	11	12
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>114</b>	<b>120</b>	<b>128</b>	<b>134</b>	<b>134</b>	<b>132</b>	<b>138</b>
SICAFI <sup>(2)</sup>	3	8	13	13	12	11	11	11
Organismes de placement en créances <sup>(3)</sup>	7	9	9	9	9	10	10	9
Pricaf <sup>(4)</sup>		1	1	1	2	2	2	2
<b>Grand total</b>	<b>108</b>	<b>132</b>	<b>143</b>	<b>151</b>	<b>157</b>	<b>157</b>	<b>155</b>	<b>160</b>
<b>Evolution du capital (en millions d'euros)</b>								
<b>A. Valeur nette d'inventaire à la fin de l'année précédente</b>								
SICAV	17.899,7	26.443,4	42.681,9	60.433,7	72.823,3	77.549,3	68.897,0	74.091,4
Fonds commun de placement	914,2	865,0	1.056,6	1.948,2	3.010,7	3.342,3	2.887,6	3.510,2
Fonds d'épargne pension	4.607,3	5.825,2	8.065,1	7.959,9	7.680,3	7.427,7	6.473,0	7.447,0
	<b>23.421,2</b>	<b>33.133,6</b>	<b>51.803,6</b>	<b>70.341,8</b>	<b>83.514,3</b>	<b>88.319,3</b>	<b>78.257,6</b>	<b>85.048,6</b>
dont monétaires							1.730,0	1.886,0
<b>B. Souscriptions</b>								
SICAV	11.590,3	19.205,9	22.931,1	31.704,1	25.118,2	17.359,5	18.898,4	21.025,8
Fonds commun de placement	143,5	276,6	947,3	1.464,4	832,5	495,1	975,4	1.599,2
Fonds d'épargne pension	314,5	436,1	402,8	484,0	477,4	451,7	450,8	522,8
	<b>12.048,3</b>	<b>19.918,6</b>	<b>24.281,2</b>	<b>33.652,5</b>	<b>26.428,1</b>	<b>18.306,3</b>	<b>20.324,6</b>	<b>23.147,8</b>
dont monétaires							1.031,6	1.539,7
<b>C. Remboursements</b>								
SICAV	6.177,8	7.954,9	10.831,8	15.730,9	13.738,4	14.077,6	16.135,6	16.324,4
Fonds commun de placement	257,3	177,3	163,6	356,1	289,5	439,7	423,0	594,9
Fonds d'épargne pension	229,1	317,5	344,4	489,1	504,3	353,8	297,1	656,8
	<b>6.664,2</b>	<b>8.449,7</b>	<b>11.339,8</b>	<b>16.576,1</b>	<b>14.532,2</b>	<b>14.871,1</b>	<b>16.855,7</b>	<b>17.576,1</b>
dont monétaires							724,4	1.332,0
<b>D. Apports nets</b>								
SICAV	5.412,5	11.251,0	12.099,3	15.973,2	11.379,8	3.281,9	2.762,8	4.701,4
Fonds commun de placement	-113,8	99,3	783,7	1.108,3	543,0	55,4	552,4	1.004,3
Fonds d'épargne pension	85,4	118,6	58,4	-5,1	-26,9	97,9	153,7	-134,0
<b>D = B - C</b>	<b>5.384,1</b>	<b>11.468,9</b>	<b>12.941,4</b>	<b>17.076,4</b>	<b>11.895,9</b>	<b>3.435,2</b>	<b>3.468,9</b>	<b>5.571,7</b>
dont monétaires							307,2	207,7
<b>E. Fraîs</b>								
SICAV	297,7	466,6	639,0	999,6	976,8	902,8	885,9	958,4
Fonds commun de placement	12,1	12,5	11,8	21,8	28,5	18,4	33,2	70,8
Fonds d'épargne pension	58,5	74,9	75,7	63,2	58,3	65,2	69,1	109,0
	<b>368,3</b>	<b>554,0</b>	<b>726,5</b>	<b>1.084,6</b>	<b>1.063,6</b>	<b>986,4</b>	<b>988,2</b>	<b>1.138,2</b>
dont monétaires							14,5	14,3
<b>F. Actifs gérés à la fin de la période</b>								
SICAV	23.014,5	37.227,8	54.142,2	75.407,3	83.226,3	79.928,4	70.773,9	77.834,4
Fonds commun de placement	788,3	951,8	1.828,5	3.034,7	3.525,2	3.379,3	3.406,8	4.443,7
Fonds d'épargne pension	4.634,2	5.868,9	8.047,8	7.891,6	7.595,1	7.460,4	6.557,6	7.204,0
<b>F = A + D - E</b>	<b>28.437,0</b>	<b>44.048,5</b>	<b>64.018,5</b>	<b>86.333,6</b>	<b>94.346,6</b>	<b>90.768,1</b>	<b>80.738,3</b>	<b>89.482,1</b>
dont monétaires							2.022,7	2.079,4
<b>G. Valeur nette d'inventaire à la fin de la période</b>								
SICAV	26.443,4	42.681,9	60.433,7	72.823,3	77.549,3	68.897,0	74.091,4	81.926,2
Fonds commun de placement	865,0	1.056,6	1.948,2	3.010,7	3.342,3	2.887,6	3.510,2	4.707,0
Fonds d'épargne pension	5.825,2	8.065,1	7.959,9	7.680,3	7.427,7	6.473,0	7.447,0	8.705,3
	<b>33.133,6</b>	<b>51.803,6</b>	<b>70.341,8</b>	<b>83.514,3</b>	<b>88.319,3</b>	<b>78.257,6</b>	<b>85.048,6</b>	<b>95.338,5</b>
dont monétaires							1.886,0	1.909,4
<b>H. Variation du capital</b>								
SICAV	3.428,9	5.454,1	6.291,5	-2.584,0	-5.677,0	-11.031,4	3.317,5	4.091,8
Fonds commun de placement	76,7	104,8	119,7	-24,0	-182,9	-491,7	103,4	263,3
Fonds d'épargne pension	1.191,0	2.196,2	-87,9	-211,3	-167,4	-987,4	889,4	1.501,3
<b>H = G - F</b>	<b>4.696,6</b>	<b>7.755,1</b>	<b>6.323,3</b>	<b>-2.819,3</b>	<b>-6.027,3</b>	<b>-12.510,5</b>	<b>4.310,3</b>	<b>5.856,4</b>
dont monétaires							-136,7	-170,0

(1) Fonds d'épargne pension reconnus en application de l'arrêté royal du 22 décembre 1986.

(2) Sociétés d'investissements qui investissent en biens immobiliers et agréées en application de l'arrêté royal du 10 avril 1995.

(3) Organismes de placement en créances agréés en application de l'arrêté royal du 29 novembre 1993.

(4) Sociétés d'investissement qui investissent dans des sociétés non cotées et dans des sociétés de croissance et agréées en application de l'arrêté royal du 18 avril 1997.

(5) La comparaison avec la période antérieure à 2000 donne une image épurée car d'autres critères sont appliqués. En effet, depuis octobre 2000, en raison d'un changement de pratique administrative, ce ne sont plus tous les compartiments constitués statutairement qui sont inscrits, mais uniquement ceux effectivement commercialisés. Il en résulte une diminution du nombre de compartiments inscrits à partir d'octobre 2000.

Les compartiments constitués statutairement d'OPC belges, qui avaient été inscrits avant octobre 2002, mais n'étaient pas commercialisés, ont été effectivement radiés de la liste en décembre 2003.

Les compartiments non commercialisés d'OPC étrangers ont été, à partir de fin 2000, radiés progressivement de la liste, en fonction de la mise à jour des dossiers.

Source : CBFA

**Tableau 29 : Organismes de placement collectif étrangers dont les actions et parts sont émises publiquement en Belgique**  
(données fin de la période)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Nombre d'organismes</b>							
<b>selon la forme juridique</b>							
Sicav	177	178	188	198	194	197	184
Fonds d'investissement	73	79	76	76	70	70	61
	<b>250</b>	<b>257</b>	<b>264</b>	<b>274</b>	<b>264</b>	<b>267</b>	<b>245</b>
<i>Nombre de compartiments à la fin de la période</i>	1.487	1.721	1.901	2.029	2.036	2.067	2.030
<b>selon la catégorie</b>							
Organismes disposant du passeport OPCVM	206	219	227	239	230	218	206
<i>compartiments</i>	1.282	1.530	1.732	1.880	1.891	1.925	1.918
Organismes ne disposant pas du passeport OPCVM	44	38	37	35	34	49	39
<i>compartiments</i>	205	191	169	149	145	142	112
	<b>250</b>	<b>257</b>	<b>264</b>	<b>274</b>	<b>264</b>	<b>267</b>	<b>245</b>
<b>Apports nets (en millions d'euros)</b>							
<b>Souscriptions en Belgique</b>							
Sicav	10.691,2	12.950,7	14.474,1	11.081,5	12.078,7	12.141,7	11.211,6
Fonds d'investissement	108,6	188,0	116,7	51,3	315,0	32,7	1.018,9
	<b>10.799,8</b>	<b>13.138,7</b>	<b>14.590,8</b>	<b>11.132,8</b>	<b>12.393,7</b>	<b>12.174,4</b>	<b>12.230,5</b>
<b>Remboursements en Belgique</b>							
Sicav	9.149,4	9.664,8	15.351,0	11.257,8	11.407,8	11.886,0	11.983,1
Fonds d'investissement	90,4	113,1	103,1	41,5	173,5	53,0	125,9
	<b>9.239,8</b>	<b>9.777,9</b>	<b>15.454,1</b>	<b>11.299,3</b>	<b>11.581,3</b>	<b>11.939,0</b>	<b>12.109,0</b>
<b>Apports nets en Belgique</b>							
Sicav	1.541,8	3.285,9	-876,9	-176,3	670,9	255,7	-771,5
Fonds d'investissement	18,2	74,9	13,6	9,8	141,5	-20,3	893,0
	<b>1.560,0</b>	<b>3.360,8</b>	<b>-863,3</b>	<b>-166,5</b>	<b>812,4</b>	<b>235,4</b>	<b>121,5</b>

Source : CBFA

**Tableau 30 : Organismes de placement collectif distribués en Belgique selon la politique d'investissement**  
(en milliards d'euros)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
OPC d'obligations	24,35	27,50	30,63	30,25	29,88	32,83	31,22	31,73	35,33
OPC à moyen terme	2,62	1,83	1,41	1,34	1,04	1,44	1,75	1,89	1,83
OPC monétaires	8,00	6,15	4,86	4,56	3,80	5,03	6,29	5,71	6,16
OPC d'actions	6,56	10,44	18,55	31,98	40,26	37,36	24,71	26,72	27,86
OPC avec protection du capital	4,01	9,95	19,77	27,01	27,63	29,20	31,77	35,90	41,40
OPC mixtes	4,81	7,33	12,30	17,76	24,65	27,00	21,95	22,85	23,42
Fonds d'épargne-pension	4,60	5,81	7,98	7,95	7,68	7,41	6,40	7,42	8,69
OPC immobiliers	0,90	1,17	2,35	3,14	3,05	3,27	3,39	3,85	4,42
PRICAF	0,00	0,00	0,06	0,05	0,13	0,13	0,07	0,08	0,09
Divers	0,01	0,01	0,03	0,04	0,10	0,03	0,02	0,02	0,10
<b>Total</b>	<b>55,86</b>	<b>70,19</b>	<b>97,94</b>	<b>124,08</b>	<b>138,22</b>	<b>143,70</b>	<b>127,57</b>	<b>136,17</b>	<b>149,28</b>

Source : BEAMA



Éditeur responsable

**Th. TIMMERMANS**

Chef du département

Coopération internationale et stabilité financière

Banque nationale de Belgique

boulevard de Berlaumont 14 – BE-1000 Bruxelles

Tél. +32 2 221 44 71 - FAX +32 2 221 31 04

thierry.timmermans@nbb.be

© Illustrations: fotostockdirect - photoalto  
gettyimages - digitalvision  
Banque nationale de Belgique





